

Analyse du dernier discours du roi du Maroc

AU ROYAUME DES AVEUGLES...

Page 24

LE JEUNE
INDÉPENDANT
N° 7653 – JEUDI 3 AOÛT 2023
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Lutte antiterroriste

ARRESTATION DE CINQ ÉLÉMENTS DE SOUTIEN

Page 5

SAHEL
RISQUE D'EMBRASEMENT

Une semaine après le coup d'Etat au Niger, c'est encore la confusion dans toute la région du Sahel. Après l'ultimatum des Etats de la CEDEAO (Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'ouest) et la fermeté de puissances occidentales, c'est au tour d'autres juntes militaires de pays voisins de hausser le ton et de menacer de s'impliquer directement dans un bras de fer à l'issue incertaine. Après le Mali et le Burkina Faso, c'est la Guinée qui vient d'apporter son soutien et sa solidarité aux militaires de Niamey.

Page 3



RENTRÉE SCOLAIRE

Le casse-tête de la surcharge des classes

Page 2

17e FÊTE DU BIJOU D'ATH YENNI

Les nouvelles dates annoncées

Page 9

ALGÉRIE-TANZANIE

En pleine osmose

Page 3

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 – ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 30 DA, FRANCE 1 EURO

RECRUTEMENT DES ENSEIGNANTS D'ANGLAIS ET DE SPORT AU PRIMAIRE

Début du dépôt des dossiers

Les candidats inscrits sur la plate-forme numérique du ministère de l'Education nationale pour les postes d'enseignant d'éducation physique et sportive et de langue anglaise au cycle primaire sont appelés à déposer leurs dossiers de candidature à partir d'aujourd'hui.

Dans un communiqué rendu public, le ministère de l'Education nationale a informé les candidats inscrits sur la plate-forme numérique du ministère pour les postes d'enseignant d'éducation physique et sportive et de langue anglaise au cycle primaire que la période de dépôt des dossiers de candidature au niveau des centres désignés par les directions de l'éducation nationale a été fixée du 3 au 17 août 2023.

« Après finalisation de l'opération des inscriptions aux concours de recrutement au grade d'enseignant au cycle primaire d'éducation physique et sportive (EPS) et d'enseignant de langue anglaise au cycle primaire, ouverts du 8 au 25 mai 2023 et du 18 au 5 juillet 2023, sur la plate-forme numérique de recrutement via le système d'information du secteur de l'éducation nationale, au profit des titulaires de licence dans les spécialités prévues dans l'arrêté interministériel du 10 mars 2016 modifié et complété, fixant la liste des aptitudes et des diplômes requis au recrutement et à la promotion dans certains grades de l'éducation nationale, le ministère de l'Education nationale informe l'ensemble des candidats inscrits sur la plate-forme numérique que la période de dépôt des dossiers de candidature au niveau des centres, qui seront désignés et annoncés mercredi par les directions de l'éducation nationale, a été fixée du 3 au 17 août 2023 », lit-on dans le communiqué.

Les candidats doivent ainsi remplir un formulaire d'inscription téléchargeable sur la plate-forme numérique via le compte de l'intéressé, et fournir une copie du diplôme de licence en la spécialité requise, en plus d'un certificat de résidence. Pour les candidats de sexe masculin, le dossier doit également inclure un document justifiant la situation vis-à-vis du service national, précise la même source.

Pour conforter davantage l'enseignement de la langue anglaise au primaire, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, avait ordonné, lors d'une réunion du Conseil des ministres au mois de mai dernier, l'ouverture immédiate dans les Ecoles normales supérieures (ENS), au titre de l'année universitaire 2023/2024, de la spécialité d'enseignant d'anglais pour le cycle primaire.

Il convient de rappeler qu'une plate-forme numérique d'inscription en ligne a été ouverte au mois de mai, et ce au profit des licenciés désirant pourvoir au poste d'enseignant en éducation sportive et physique au cycle primaire. Cette décision intervient en application des décisions du Conseil des ministres tenu le 16 avril 2023 portant mise en place d'un encadrement spécialisé de l'éducation physique et sportive au cycle primaire et en guise de préparatifs au recrutement d'enseignants au cycle primaire pour encadrer cette matière.

Lynda L.

RENTRÉE SCOLAIRE 2023/2024

Le casse-tête de la surcharge des classes

La prochaine rentrée scolaire risque d'être très difficile. Le retour au système d'enseignement habituel va certainement faire ressortir l'épineux problème de surcharge des classes. Les parents d'élèves, les enseignants et les syndicats affichent leur appréhension et tirent la sonnette d'alarme. Pour y faire face et réduire le nombre d'élèves par classe, des mesures urgentes ont été prises par le ministère de l'Education nationale.

Outre les retards que connaît la réalisation de certains nouveaux établissements scolaires, le problème de la surcharge des classes va se poser avec acuité pour la prochaine rentrée. Contrairement aux vœux de tous, il y a une forte probabilité que 40 élèves, voire plus, s'entassent dans une classe. Une capacité qui dépasse les normes. D'ailleurs, certains enseignants appréhendent la prochaine rentrée scolaire, sachant parfaitement que leur mission ne sera pas si simple.

Ce phénomène, qui tend à s'éterniser, n'est pas sans susciter l'indignation des responsables du secteur, des enseignants et des parents d'élèves.

Le secrétaire général du Syndicat autonome des travailleurs de l'éducation et de la formation (Satef), Boualem Amoura, s'attend à ce que la surcharge des classes soit plus importante cette année, car le nombre de recalés aux examens du BEM et du bac est, selon lui, énorme puisqu'il atteint presque 50 %.

Contacté par le Jeune Indépendant, M. Amoura a fait savoir que le problème de la surcharge des classes préoccupe sa formation syndicale depuis des années. Il n'exclut pas d'avoir des classes bondées d'élèves. « Ce phénomène ne date pas d'aujourd'hui. C'est un problème récurrent qui se pose à chaque rentrée scolaire, avec acuité dans certaines wilayas. Nous l'avons toujours dénoncé », a-t-il déclaré, précisant que la majorité des élèves recalés seront repris, alors que dans certaines wilayas, les classes sont déjà surchargées, ce qui va compliquer davantage la situation, notamment avec l'arrivée des nouveaux élèves aux classes de 4e année moyenne et de terminale.

Le premier responsable du Satef a ajouté que la crise de la surcharge de classes s'étendra au cours de la prochaine année scolaire dans le cas où les directions de l'éducation, au niveau de toutes les wilayas, ne reçoivent pas les nouvelles infrastructures de base, à savoir les établissements ainsi que les annexes. « Etant donné qu'ils sont obligés de fournir une place pédagogique pour chaque élève, ils seront amenés à recourir au bricolage et ne pas penser à trouver de vraies solutions à la problématique. Ce qui est principalement représenté dans l'exploitation des ''classes mobiles'' ou ce qu'on appelle ''les classes rotatives'', notamment dans les cycles moyen et secondaire », a-t-il indiqué.



Un phénomène qui s'éternise.

M. Amoura a fait savoir que les responsables du secteur ont également décidé d'utiliser les classes des écoles primaires vacantes pour les élèves du collège, mais aussi de solliciter les directeurs de wilaya de la jeunesse et des sports ainsi que ceux de la formation professionnelle pour leur céder des locaux.

Pour le SG du Satef, le problème de la surcharge des classes aura des conséquences sur la pédagogie. « L'enseignant aura du mal à dispenser son cours et à terminer le programme d'une part, et les élèves auront du mal à assimiler les cours d'autre part. Malheureusement, le seul souci du secteur est de garder les élèves dans des établissements scolaires et ne pas les mettre à la rue, sans pour autant se soucier de la qualité de l'enseignement », a-t-il regretté.

En revanche, et à travers des instructions données aux directeurs de l'éducation, le département de Belabed a appelé à la réduction du nombre d'élèves dans les classes, prévoyant une série de mesures pédagogiques et structurelles.

La priorité sera accordée, en premier lieu, aux classes de 4e année moyenne et de 3e année secondaire en raison du taux de redoublement.

Les directions de l'éducation au niveau national ont commencé à mettre en place des mesures concrètes en vue de réunir les conditions favorables pour la réussite de la prochaine rentrée. Un plan d'action efficace sera développé pour faire face au problème de la surcharge des classes. A cet égard, des instructions ont été données aux directeurs des établissements scolaires, tous paliers confondus, pour la prise de mesures portant réduction du nombre d'élèves en classe. Il s'agit, en premier lieu, de former des groupes d'élèves selon le système d'enseignement ordinaire. Les chefs d'établissements scolaires sont également exhortés à suivre un plan d'action qui comprend un ensemble de procédures et de mesures proactives pour parvenir à l'intégration du plus grand nombre possible d'élèves, et ce afin de les protéger de la déperdition scolaire. Toujours dans le cadre de cette démarche, des instructions sont aussi données pour trouver obligatoirement des solutions adéquates à même d'assurer une place pédagogique pour chaque élève. Les directeurs ont été autorisés à recourir aux classes mobiles, en plus de l'utilisation rationnelle de toutes les infrastructures éducatives vacantes et disponibles.

Lynda Louifi

EVOLUTION RAPIDE DES NOUVELLES TECHNOLOGIES

L'obligation de protection des données personnelles

SUITE à l'évolution rapide des nouvelles technologies et des processus techniques liés à la transformation numérique, la protection des données à caractère personnel est devenue une nécessité, voire une obligation. Elles devront être surveillées par les autorités publiques concernées. C'est ce qu'a indiqué hier Hamid Lateb, directeur des systèmes de l'information de l'Autorité nationale de protection des données à caractère personnel (ANPDP). « Les données à caractère personnel sont toute information, quel que soit son support, qui concerne une personne physique identifiée ou identifiable selon des éléments spécifiques. Ces données englobent le nom, le prénom, la date de naissance, la fonction, le côté financier ainsi que l'origine ethnique de la personne, en sus de ses convictions et de son état de santé », a expliqué M. Lateb, qui est intervenu hier sur les ondes de la Chaîne 3. Selon lui, toute personne doit se rendre compte que ces données sont une propriété personnelle, qui sont mises à disposition d'autrui, notamment les différents organismes, d'où la nécessité d'établir des mesures strictes qui encadrent le traitement de ces données en toute confidentialité, conformément à la loi 18-07. C'est dans ce sens que M. Lateb a évoqué les missions de l'autorité, qui consiste notamment à « veiller au respect des règles assurant la protection des personnes physiques lors du traitement de leurs données personnelles », selon les mesures adéquates, ainsi qu'à s'assurer que l'utilisation des technologies de l'information et de la communication ne comporte pas de menaces au regard des droits des personnes, des libertés publiques et de la vie privée.

Concernant les accusations fallacieuses à l'égard de certaines personnes sur les réseaux sociaux, le directeur des systèmes de l'information de l'ANPDP a affirmé que l'Autorité travaille conjointement avec les autorités qui peuvent intervenir dans ce sens, afin d'assurer une protection des données économiques et personnelles des personnes physiques en question. En outre, « dans le cas de violation des données relatives à l'exécution du traitement, toute personne concernée peut introduire une réclamation, un recours ou une plainte auprès de l'ANPDP, qui a mis sur son site web des formulaires dédiés à cela », a souligné le même responsable. Il convient de noter que la loi n° 07-18 du 10 juin 2018, relative à la protection des personnes physiques en matière de traitement de données à caractère personnel, définit les règles et les modalités de cette protection, et précise le cadre juridique dans lequel s'effectue ce traitement, quelle que soit sa source ou sa forme, dans le cadre du respect de la dignité humaine, de la vie privée et des libertés publiques, et de la protection des droits et de l'honneur des personnes ainsi que leur réputation.

Rim Boukhari

NIGER

Risque d'embrasement

Une semaine après le coup d'Etat au Niger, c'est encore la confusion dans toute la région du Sahel. Après l'ultimatum des Etats de la CEDEAO (Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'ouest) et la fermeté de puissances occidentales, c'est au tour d'autres juntes militaires de pays voisins de hausser le ton et de menacer de s'impliquer directement dans un bras de fer à l'issue incertaine. Après le Mali et le Burkina Faso, c'est la Guinée qui vient d'apporter son soutien et sa solidarité aux militaires de Niamey.

Pour les observateurs, ces déclarations et ces menaces risquent d'envenimer les choses, de compliquer les voies pour une issue pacifique et un retour à la normale. Le spectre d'une guerre complexe et régionale semble maintenant planer sur le Sahel, déjà agité par les attaques meurtrières des hordes terroristes, affaibli par le marasme économique, la pauvreté, le chômage et la corruption endémique.

Le général Abdourahamane Tchiani qui s'est autoproclamé nouvel homme fort de Niamey, ne semble guère céder pour le moment aux injonctions de la CEDEAO, présidée par la Côte d'Ivoire, connu pour être un allié sûr de la France dans le continent noir. Le coup de force de Tchiani et de la garde présidentielle met dans l'embarras l'Union africaine qui se contente d'appeler au rétablissement de l'ordre constitutionnel.

Or, avec le début de l'évacuation en urgence des ressortissants français et européens, la fermeture de l'espace aérien et des accès frontaliers, le blocus économique et commercial, on évoque dans les milieux politiques et médiatiques, l'imminence d'une intervention militaire des troupes de la CEDEAO. L'ultimatum des chefs d'Etats de cette entité, qui affichent une forte détermination dans cette affaire, expire dans quatre jours. Cependant, aucune information sur un déploiement militaire des troupes de la CEDEAO ou une réunion des états-majors n'est signalée. Cette entité a déjà procédé à plusieurs interventions dans certains pays en proie à des conflits internes, comme au Sierra Leone ou au Libéria. Seulement, Bamako, Ouagadougou et Conakry, dont les autorités sont issues de coups d'Etats, ont réagi fermement, estimant que toute action militaire contre le Niger serait considérée comme « une déclaration de guerre » contre eux.

En cas de conflit généralisé dans le Sahel, la crise sécuritaire va s'aggraver dangereusement, avec la prolifération des bandes criminelles et terroristes et l'instauration d'une instabilité chronique.


Un bras de fer à l'issue incertaine

Cette crainte est largement partagée par les Occidentaux, notamment par les Américains et les Français, qui pensent qu'un départ de leurs troupes du Niger marquerait un vrai déclin de leur influence dans la région et ouvrirait la voie à une présence renforcée de la Russie. Avec l'escalade du sentiment anti-français dans la région, l'incertitude plane sur l'avenir de la présence des 1500 soldats au Niger et ailleurs.

Néanmoins, le spectre d'une guerre généralisée au Sahel est sérieusement examiné par les autorités algériennes, qui craignent un glissement vers l'inconnu et vers le chaos.

C'est cette appréhension qui a poussé Alger à lancer des mises en garde et à réitérer son « profond attachement » au retour à l'ordre constitutionnel au Niger et son « soutien » à Mohamed Bazoum comme « Président légitime » de ce pays voisin.

Selon le communiqué des Affaires étrangères, « l'Algérie renouvelle son profond attachement au retour à l'ordre constitutionnel au Niger et au respect des exigences de l'Etat de droit ».

« Le retour à l'ordre constitutionnel doit impérativement s'accomplir par des moyens pacifiques qui éviteront au Niger frère et à l'ensemble de la région un surcroit d'insécurité et d'instabilité et à nos peuples un surcroit d'adversité et d'épreuve », précise la même source.

« En conséquence, l'Algérie met en garde et appelle à la prudence et à la retenue face aux intentions d'interventions militaires étrangères qui sont, malheureusement, considérées comme des options envisageables et utilisables alors qu'elles ne sont que des facteurs de complication et d'aggravation de la crise actuelle », conclut le communiqué.

Mohamed Kouini

CHANEGRIHA REÇU PAR LE MINISTRE RUSSE DE LA DÉFENSE

Renforcer la coopération entre les armées des deux pays

LE GÉNÉRAL d'Armée Saïd Chanegriha, Chef d'Etat-Major de l'Armée nationale populaire (ANP), a été reçu au 2e jour de sa visite en Russie, mardi, par le Général d'Armée Choigou Serguei, ministre de la Défense de la Fédération de Russie.

La rencontre élargie a eu lieu au siège du ministère de la Défense russe. Les délégations des deux pays qui ont examiné les possibilités à même de renforcer la coopération entre les armées des deux pays et les horizons de sa consolidation, a ajouté le MDN. A cette occasion, le Général d'Armée a exprimé ses remerciements pour l'accueil chaleureux qui lui a été réservé et a tenu à transmettre les salutations du président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale à son homologue russe M. Vladimir Poutine.

« Permettez-moi de vous exprimer, d'abord, mes vifs remerciements et ma profonde reconnaissance pour l'accueil chaleureux qui nous a été réservé depuis notre arrivée en Russie. Comme je porte un message d'amitié de Monsieur Abdelmadjid Tebboune, président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, à son homologue le Président Vladimir Poutine ainsi qu'au peuple russe ami et ses forces armées, tout en mettant l'accent sur l'importance de cette visite qui contribuera au renforcement de notre coopération bilatérale », a déclaré Saïd Chanegriha.

Par la suite, le Général d'Armée a visité le tombeau monumental du soldat inconnu à la Place Rouge où il a été reçu par le Commandant militaire de la ville de Moscou où il a déposé une gerbe de fleurs sur la stèle commémorative du soldat inconnu et a observé une minute de silence avant d'écouter l'hymne national. Ensuite, il a passé en revue un détachement de la Garde d'honneur relevant du minière de la Défense russe qui lui a rendu les honneurs militaires.

Le Chef d'Etat-Major de l'Armée nationale populaire a, ensuite, visité la place de l'Emir Abdelkader qui a été inaugurée par Monsieur le Président de la République lors de sa visite en Russie le mois de juin dernier où il a déposé une gerbe de fleurs sur la stèle commémorative de l'Emir Abdelkader et récité la Fatiha en hommage à nos Chouhada.

M. B.

ALGÉRIE - TANZANIE

En pleine osmose

L'ALGÉRIE et la Tanzanie ont renforcé leur coopération dans les domaines politique, diplomatique, sécuritaire et socio-économique à l'issue de la 5e session de la commission mixte de coopération algéro-tanzanienne, qui s'est clôturée dans la soirée d'avant-hier à Alger. A cet effet, le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ahmed Attaf, et la ministre des Affaires étrangères et de la Coopération est-africaine de la République-Unie de Tanzanie, Stergomena Lawrence Tax, ont salué « les résultats positifs » qui ont sanctionné cette 5e session et qui « dénotent la volonté commune de poursuivre la consolidation des liens de coopération existant entre les deux pays », souligne un communiqué commun rendu public.

Les deux ministres ont également exprimé leur « satisfaction des relations bilatérales excellentes entre l'Algérie et la Tanzanie dont les bases ont été établies par les dirigeants des deux pays », précisant que la tenue de cette session est intervenue conformément aux orientations du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, et de la présidente de la République-Unie de Tanzanie, Samia Suluhu Hassan.

Les ministres des AE des deux pays ont également tenu à souligner les perspectives prometteuses dans les domaines économique et social qui nécessitent davantage d'efforts pour assurer une exploitation optimale des opportunités de coopération et d'intégration qu'offrent les économies des deux pays.

En outre, les deux parties se sont félicitées de la convergence des points de vue autour des questions régionales, continentales et internationales d'intérêt commun. A ce sujet, ils ont réitéré la volonté de l'Algérie et de la Tanzanie d'intensifier les concertations politiques et de poursuivre les efforts en vue de consolider la paix, la stabilité, le développement et les idéaux d'intégration dans le Continent africain.

Abordant la situation au Niger, les deux ministres ont condamné « avec fermeté » le changement inconstitutionnel de gouvernement, opéré le 26 juillet dernier, et exprimé leur soutien au communiqué du Conseil de paix et de sécurité (CPS) de l'UA, rendu public le 28 juillet dernier. Les deux ministres ont ainsi appelé au retour du Président légitimement élu, Mohamed Bazoum, exhortant toutes les parties à « s'engager résolument sur la voie qui mène inéluctablement au rétablissement de l'ordre constitutionnel et au retour à l'Etat de droit au Niger ».

Les deux ministres ont aussi réitéré l'engagement de l'Algérie et de la Tanzanie à contribuer étroitement aux efforts de traitement des conflits en Afrique, en accord avec l'esprit du principe « Aux problèmes africains, une solution africaine ».

Concernant le volet sécuritaire, les deux ministres ont réitéré leur « forte condamnation du terrorisme, sous toutes ses formes », qui « menace toujours les efforts de stabilité et de développement en Afrique ». Ainsi, ils ont convenu de continuer à œuvrer, en étroite collaboration, pour « éradiquer ce fléau » et « faire face à ses répercussions ». En sa qualité de coordinatrice des efforts de l'UA en matière de lutte antiterroriste, l'Algérie « salue l'intérêt qu'accorde la Tanzanie à la lutte antiterroriste, d'autant que ce pays abrite le Centre régional de lutte contre le terrorisme, relevant de la Communauté de développement d'Afrique australe (SADC) », ajoute le communiqué.

L'Algérie et la Tanzanie ont aussi réaffirmé leur position commune en faveur du droit légitime et inaliénable du peuple sahraoui à l'autodétermination, ainsi que leur position commune sur la situation en Libye, la question palestinienne et le conflit russo-ukrainien.

Les deux parties ont également souligné l'importance de « soutenir et de s'attacher à l'esprit du non-alignement et de s'entendre autour des questions internationales d'intérêt commun ». Il convient de noter que six accords ont été signés lors de la réunion de la commission mixte couvrant, entre autres, les domaines du commerce, de l'énergie, de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique.

Sihem Bounabi

ALGÉRIE - ZIMBABWE

VERS LE DÉVELOPPEMENT DE LA COOPÉRATION ÉNERGÉTIQUE

L'Algérie et le Zimbabwe vont développer leur coopération dans le domaine énergétique. Un mémorandum d'entente a été signé à cet effet, à Harare (Zimbabwe), entre les deux parties, lesquelles ont exprimé leur volonté de créer des opportunités d'affaires et d'établir des partenariats mutuellement bénéfiques.



Signature du mémorandum d'entente entre Arkab et son homologue zimbabwéen.

C'est à l'occasion de la visite de travail qu'effectue le ministre de l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab, au Zimbabwe que ce mémorandum d'entente a été signé avec le ministre zimbabwéen de l'Energie et du Développement énergétique, Soda Zhemu. Dans un communiqué, le ministère de l'Energie et des Mines a indiqué que «le mémorandum porte sur le développement de la coopération bilatérale dans les domaines du pétrole, du gaz, de l'électricité, des énergies renouvelables et de la formation», affirmant que les deux ministres ont examiné, lors de leurs entretiens, les voies et moyens de renforcer et de promouvoir les relations de coopération entre les deux pays dans le domaine de l'énergie. Cela, au niveau de toutes les étapes de la chaîne de valeur dans le secteur des hydrocarbures, ainsi que le cadre réglementaire et juridique régissant les activités liées aux hydrocarbures et à la commercialisation et à la distribution des produits pétroliers.

Les deux parties ont ainsi souligné leur volonté de créer des opportunités d'affaires et d'établir des partenariats mutuellement bénéfiques dans les deux pays et à l'extérieur, dans le cadre de la stratégie des groupes Sonatrach et Sonelgaz pour investir les autres marchés africains.

Les deux ministres ont également discuté des moyens de renforcer la coopération bilatérale dans les domaines de l'électricité, de l'ingénierie, du développement des réseaux électriques et des énergies renouvelables.

La rencontre a en outre permis de mettre en avant l'importance de l'échange d'expériences et d'expertises, de la formation et du développement des ressources humaines, notamment s'agissant de la maîtrise des technologies numériques et des applications modernes visant l'amélioration de la performance opérationnelle des structures pétrolières, tout en bénéficiant de l'expérience algérienne en la matière. M. Arkab a dans ce sens présenté les grandes lignes du programme de développement du secteur de l'Energie, ainsi que du nouveau cadre réglementaire régissant l'activité des hydrocarbures, soulignant la volonté de l'Algérie de consolider les relations entre les deux pays dans ce domaine et d'intensifier les échanges avec les pays africains.

Il a en outre mis en avant la volonté de l'Algérie de développer de grands projets miniers structurants, soulignant le grand intérêt que portent les autorités pour ce secteur. Un choix stratégique, compte tenu des richesses naturelles dont dispose l'Algérie.

Pour sa part, M. Zhemu a relevé l'attachement de son pays à «développer ses relations avec l'Algérie et continuer de renforcer la coopération, notamment dans les domaines économiques, en particulier la participation de Sonatrach et Sonelgaz au développement et à la réalisation d'investissements au Zimbabwe, à travers le renforcement du partenariat mutuellement bénéfique dans les industries pétrolière, gazière et électrique, en plus de la formation». M. Arkab s'est également entretenu, hier, avec le ministre des Mines et du Développement minier de la République de Zimbabwe, Winston Chitando, sur les opportunités de coopération, d'investissement et de partenariat dans le secteur des mines.

Lors de cette rencontre à laquelle ont assisté les présidents-directeurs généraux des groupes Sonatrach, Sonelgaz, Sonarem et Naftal, des cadres du ministère de l'Energie et des Mines et le directeur de l'Institut algérien du pétrole (IAP), M. Arkab a présenté un aperçu sur le développement du secteur des mines et la réalisation de grands projets miniers structurants, «d'intérêt national et qui constituent un choix stratégique au regard des richesses naturelles et des ressources minérales importantes que recèle notre pays, et ce dans le cadre d'une vision dynamique qui intègre les différentes composantes de la recherche, de l'exploration, de l'exploitation, de la transformation et du développement, pour la diversification de l'économie nationale, la création de richesses et la satisfaction des besoins nationaux en ressources minérales», lit-on dans le communiqué. De son côté, M. Chitando s'est félicité de la qualité des relations entre l'Algérie et le Zimbabwe et de l'intérêt du secteur minier au Zimbabwe à exploiter toutes les opportunités d'affaires et d'investissement avec les sociétés algériennes activant dans le secteur des mines en Algérie, notamment dans le domaine de l'exploration, de l'exploitation et de la transformation des ressources minières, en sus de la formation et du développement des ressources humaines.

Lilia Ait Akli

Arkab reçu par le Président du Zimbabwe

LE MINISTRE de l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab, a été reçu, avant-hier, à Harare, par le président de la République du Zimbabwe, Emmerson Mnangagwa. Lors de cette audience qui s'inscrit dans le cadre de la visite de travail qu'effectue M. Arkab et la délégation qui l'accompagne en République du Zimbabwe, chargé par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, le président zimbabwéen a transmis «ses salutations fraternelles» au Président Tebboune, a indiqué le ministère de l'Energie et des Mines dans un communiqué. M. Arkab a transmis, à son tour, au Président Mnangagwa «les salutations du président de la République et lui a réitéré la volonté de l'Algérie d'œuvrer de concert à insuffler un nouvel élan aux relations algéro-zimbabwéennes, notamment dans les domaines de l'énergie et des mines, couronnées aujourd'hui par la signature d'un mémorandum d'entente dans le domaine de l'énergie visant à développer la coopération bilatérale dans les domaines du pétrole, du gaz, de l'électricité, des énergies renouvelables et de la formation». La rencontre était «une occasion pour affirmer la forte volonté politique des dirigeants des deux pays de hisser les relations bilatérales à un rang supérieur, à même de refléter la qualité et la force des liens historiques de coopération entre les deux pays», conclut le communiqué. **S. N.**

COOPÉRATION ET ÉCHANGE D'INFORMATION

Accord entre la DGI et les Domaines

LA DIRECTION générale des impôts qui a lancé le processus de digitalisation de ses services continue de les moderniser et de multiplier la coopération avec d'autres départements. Dans ce cadre, elle a procédé, hier, à la signature d'un protocole d'accord avec la Direction générale des domaines relatif à la coopération et l'échange d'informations. «La signature de cet accord s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des engagements du président de la République relatifs à la numérisation générale du secteur financier». C'est ce qu'a indiqué la direction générale des impôts (DGI) dans un communiqué, évoquant aussi l'application des instructions du Premier ministre, relatives à «l'exploitation des données d'enquête comme référence de base pour l'établissement de la taxe foncière et de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères et de l'impôt sur la fortune».

Cela permettra, a-t-on précisé, à l'administration fiscale de bénéficier des premiers services numériques de la Direction générale du domaine national dans le domaine de l'échange d'informations et de données d'enquête. «Les clauses de l'accord précisent notamment les modalités d'échange des données d'enquête, qui serviront de référence de base dans le processus de calcul de l'assiette fiscale pour la taxe foncière, la taxe d'enlèvement des ordures ménagères, et l'impôt sur la fortune», a-t-on signalé. Il y a lieu de noter que la DGI multiplie les opérations de numérisation de ses services. Il y a quelques jours, la direction des impôts a signé un mémorandum d'entente avec la Banque nationale d'Algérie (BNA). Le mémorandum permettra de s'acquitter des redevances fiscales en ligne. Le ministre des Finances avait affirmé que ce partenariat intervenait dans le cadre du renforcement des liens stratégiques entre les deux parties à même d'accélérer le la numérisation du secteur des finances et aussi développer l'inclusion financière. Il avait aussi affirmé qu'avec ce partenariat c'est un nouveau jalon dans le processus de modernisation des finances publiques qui est posé.

Lilia A.A.

LUTTE ANTITERRORISTE

Arrestation de cinq éléments de soutien

Cinq éléments de soutien aux groupes terroristes ont été arrêtés par des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP), lors d'opérations distinctes à travers le territoire national, menées du 26 juillet au 1er août 2023. C'est ce qu'a indiqué un bilan opérationnel de l'ANP, publié hier par le ministère de la Défense nationale (MDN).

«Dans le cadre de la lutte antiterroriste et grâce à l'exploitation de renseignements, des détachements de l'Armée nationale populaire ont appréhendé (05) éléments de soutien aux groupes terroristes lors d'opérations distinctes à travers le territoire national», souligne le bilan.

Le bilan de l'ANP fait également état de la mise en échec, au niveau du port d'Alger, d'une tentative d'introduire dans notre pays d'une «importante» quantité de cocaïne s'élevant à plus de 35 kilogrammes, dissimulée à bord d'un navire commercial battant pavillon maltais.



L'ANP sans répit.

«Dans le cadre de la sécurisation de nos eaux territoriales et de la lutte contre la criminalité organisée, et en continuité des efforts soutenus visant à contrecarrer le fléau du narcotrafic dans notre pays, une brigade maritime relevant du Groupement territorial des Garde-côtes d'Alger/Façades maritime centre en 1re Région militaire, a mis en échec, au niveau du port d'Alger, une tentative d'introduire dans notre pays une importante quantité de cocaïne s'élevant à 35,8 kilogrammes, dissimulée à bord d'un navire commercial battant pavillon maltais», est-il précisé dans le communiqué.

Cette opération a été engagée en coordination avec les services de Sûreté nationale, grâce à l'exploitation de renseignements faisant état de l'introduction d'une quantité de cocaïne par le navire «HARIS», en provenance de Malte, qui était accosté au niveau du quai 33 au port d'Alger, a ajouté le MDN. A cet effet, des unités flottantes des garde-côtes ont été dépêchées pour sécuriser le périmètre de l'opération, et aussitôt le mandat de perquisition délivré par le procureur de la République, le navire a été minutieusement fouillé par les agents des garde-côtes, permettant ainsi la saisie de ladite quantité dissimulée dans une grue à bord du navire.

Dans le même contexte, «des détachements combinés de l'ANP ont intercepté, en coordination avec les différents services de sécurité lors d'opérations exécutées à travers les Régions militaires, «36 narcotrafiquants et mis en échec des tentatives d'introduction de 174 kilogrammes de kif traité provenant des frontières avec le Maroc, et saisi 271 007 comprimés psychotropes».

A Tamanrasset, Adrar, In Guezzam et Djanet, des détachements de l'ANP «ont arrêté 161 individus et saisi 28 véhicules, 195 groupes électrogènes, 103 marteaux piqueurs, 5 détecteurs de métaux, ainsi que des quantités d'explosifs, d'outils de détonation et d'équipements utilisés dans des opérations d'orpaillage illicite, alors que 19 autres individus ont été interceptés, et 6 fusils de chasse, des quantités de denrées alimentaires destinées à la contrebande et la spéculation s'élevant à 13 tonnes, en sus de 16 quintaux de tabacs et 28 835 unités de diverses boissons ont été saisis lors d'opérations distinctes à travers le territoire national», détaille encore le bilan de l'ANP.

De même, les Garde-frontières ont déjoué, en coordination avec les services de la Gendarmerie nationale et des Douanes, des tentatives de contrebande de quantités de carburants s'élevant à 7 921 litres à Tébessa, Souk Ahras et El-Tarf.

Par ailleurs, les garde-côtes ont déjoué, au niveau de nos côtes nationales, des tentatives d'émigration clandestine et ont procédé au sauvetage de 270 individus à bord d'embarcations de construction artisanale, alors que 237 immigrants clandestins de différentes nationalités ont été arrêtés à travers le territoire national.

Ces opérations exécutées par des unités et des détachements de l'ANP, dans la dynamique des efforts soutenus de la lutte antiterroriste et contre la criminalité organisée multiforme, ont «abouti à des résultats de qualité qui reflètent le haut professionnalisme, la vigilance et la disponibilité permanente de nos Forces armées à travers tout le territoire national», conclut le bilan du MDN.

Manel B.

BEJAIA

Le recensement des biens détruits par les feux bouclé

L'OPÉRATION de recensement des sinistrés dans la wilaya de Béjaïa et des biens ravagés par les feux de forêt des 24 et 25 juillet dernier, et qui ont fait 29 décès et 229 blessés ainsi que plus de 13 000 ha de végétation brûlés, dont près de 4 000 ha d'arbres fruitiers et d'autres cultures, en sus de biens divers dont des maisons, des animaux, des poulaillers, des ruches, des écuries, a été bouclée mardi soir par les APC. Un communiqué a été rendu public par la wilaya appelant les habitants et les agriculteurs affectés par les incendies à se rapprocher rapidement des commissions communales afin de déclarer les biens détruits par le incendies ou contacter la daïra afin de faire leur déclaration avant la transmission du dossier des incendies aux autorités centrales pour l'indemnisation des sinistrés, l'élaboration d'un plan de développement spécial en faveur des zones sinistrées et la reconstruction des habitations et équipements détruits. La commission mise en place, à cet effet, par le wali s'est réuni hier et a examiné les dossiers soumis à l'indemnisation.

Les commissions communales qui se sont déployées sur le terrain pendant plus de 10 jours ont réussi à recenser plus de 2 100 sinistrés, selon un bilan provisoire. Les services concernés ont également classé «440 bâtisses en zones rouge, orange et vert», a indiqué le wali ces derniers jours.

Ces habitations ont été endommagées partiellement ou totalement par les flammes. De nombreuses maisons ont complètement été ravagées par les feux à El-Kseur, Toudja et Béni K'sila. A Béni K'sila, près de 20 anciennes maisons restaurées au village touristique Djebla ont été totalement ou partiellement dégradées par les derniers feux de forêt. «Les agents de recensement ont également enregistré 1 700 agriculteurs dont des biens ont été détruits par les incendies», a indiqué récemment le wali de Béjaïa, et ce en attendant un bilan détaillé de cette opération. Il convient de rappeler que 18 000 ha de végétation ont été ravagés par les feux depuis le début de l'été, ce qui est énorme.

ACTION DE SOLIDARITÉ À TIZI OUZOU

A Tizi Ouzou, l'élan de solidarité au profit des populations de la wilaya de Béjaïa, affectées par les récents incendies dévastateurs, se poursuit. En effet, après l'acheminement de plus de 152 tonnes de vivres à partir de Réhahlia (Oued Aïssi) vers cette wilaya voisine meurtrie, l'APW de Tizi Ouzou a initié, avant-hier, l'envoi de plusieurs tonnes de vivres et de produits électroménagers ainsi que des matériaux de construction. Au début de la semaine en cours, ce sont des tonnes d'aides en tout genre qui ont été convoyées par les citoyens de Aïn El-Hammam, des Ouacifs, d'Ath Yenni, de Bouzeguène et d'autres localités de la wilaya. En somme, les actions de solidarité n'ont cessé depuis la tragédie. Le convoi d'hier est constitué d'un camion de gros tonnage et d'une vingtaine de véhicules de transport de marchandises (fourgons et camions de petit tonnage).

«L'opération de solidarité, qui a été soutenue par le mouvement associatif, se poursuivra dans les prochains jours au profit des populations sinistrées des autres wilayas», a déclaré à la Radio de Tizi Ouzou le P/APW, Mohamed Klalèche. Il a précisé que cette action de solidarité se fera «en collaboration entre l'APW et les services de la wilaya».

N. Bensalem et S. Tissegouine

PARTENARIAT OOREDOO - HAUT CONSEIL DE LA LANGUE ARABE

Rencontre d'évaluation du projet du premier dictionnaire visuel arabe

DANS le cadre de la mise en œuvre de la convention de partenariat signée entre Ooredoo et le Haut Conseil de la Langue Arabe (HCLA) en avril 2022, portant sur le financement par Ooredoo du premier dictionnaire visuel arabe en ligne, une rencontre d'étape pour l'évaluation de l'état d'avancement de ce projet innovant a été organisée hier, au siège de Ooredoo sis à Ouled Fayet à Alger. En présence du Président du HCLA, Pr Salah Belaïd, du Directeur général de Ooredoo Algérie M. Roni Tohme, ainsi que des cadres managériaux de Ooredoo, un rapport d'étape sur l'évolution du projet du dictionnaire visuel arabe en ligne, a été présenté par les cadres du HCLA en charge de ce projet digital et ce, après deux ans de son lancement. Premier du genre dans le monde, le dictionnaire visuel est une plateforme web qui utilise des contenus iconographiques et sonores pour illustrer la définition des mots. Cet outil numérique est organisé par thèmes donnant ainsi une plus grande facilité de recherche des termes. Basé sur le principe du mot qui s'affiche de lui-même, sans qu'il soit recherché en étant présenté dans son contexte d'utilisation réel, le dictionnaire visuel arabe en ligne donne, outre l'image illustrative du mot recherché, son orthographe et sa prononciation avec l'alphabet phonétique international (IPA).

Pour rappel, le partenariat Ooredoo-HCLA s'inscrit dans le cadre de la politique de Ooredoo tournée vers l'encouragement de la numérisation en Algérie. Un partenariat qui consacre également la promotion des compétences nationales mises au service de la promotion de la langue arabe sous diverses formes technologiques notamment digitales.

En tant que Partenaire officiel du premier dictionnaire visuel arabe en ligne, Ooredoo entend encourager les initiatives technologiques mettant en valeur la maitrise et le potentiel novateur algérien.

« LA GUERRE DES MICROPUCES »

L'Occident contre la Chine

Par Peter Koenig



Depuis que l'administration Biden, autrement dit les mondialistes, a pris le pouvoir à Washington, la Chine a été bombardée de menaces et de sanctions ; particulièrement par des tentatives de démantèlement de l'industrie des micropuces («chips-strangulation»), c'est-à-dire le blocage de la production de puces, et par des perturbations de la chaîne d'approvisionnement de l'électronique, notamment des semi-conducteurs.

Toute l'industrie automobile pourrait être paralysée. Ce qui serait une bonne nouvelle pour les adeptes du réchauffement planétaire et du changement climatique, non seulement l'industrie automobile, mais aussi dans une large mesure le complexe militaro-industriel (MIC) en souffrirait, car il dépend également de ces puces qui se développent rapidement. C'est aussi une bonne chose !

L'inconvénient d'une interruption de la production / de l'approvisionnement serait un ralentissement du développement de la nouvelle technologie des puces, qui fait l'objet de recherches et d'essais scientifiques constants.

C'est ce qu'on appelle la guerre des puces – l'Occident contre la Chine. Cela a déjà commencé il y a environ trois ans. En 2022, des rumeurs ont circulé indiquant que M. Biden allait faire chanter les Américains travaillant dans l'industrie chinoise des puces en leur retirant leur citoyenneté américaine, s'ils ne quittaient pas leur emploi immédiatement.

Bien sûr, c'est complètement absurde et ce serait totalement anticonstitutionnel. Même le roi Biden ne pourrait pas s'en tirer en brandissant une telle menace.

Jusqu'à présent, rien ne s'est passé, si ce n'est que les États-Unis interdisent à Taïwan, le principal producteur de ces précieuses puces, de les fournir à la Chine continentale, et demandent au principal fabricant de puces de Taipei, Taiwan Semiconductor Manufacturing Co. (TSMC) de construire sans tarder une usine de fabrication de puces. en Arizona qui devrait être prête en 2024.

Le président de TSMC, Mark Liu, a toutefois déclaré que l'usine faisait face à une pénurie de travailleurs possédant « l'expertise spécialisée requise pour l'installation d'équipements dans une usine de semi-conducteurs ». Par conséquent, l'usine de puces TSMC en Arizona devra reporter la production jusqu'en 2025, au lieu de 2024, comme le souhaitait l'administration Biden.

Voilà pour la tentative de Washington de devancer Pékin dans la course mondiale à la fabrication de puces en collaborant étroitement avec Taïwan sur le plan économique. Sans oublier que Taïwan est considérée par Pékin comme faisant partie intégrante de la Chine continentale. Voir ceci pour plus de détails.

Qu'est-ce que l'industrie des semi-conducteurs ? A quoi servent les semi-conducteurs ?

C'est l'industrie dans laquelle les entreprises conçoivent, dessinent et fabriquent un appareil électronique, appelé semi-conducteurs, un composant fondamental de l'électronique moderne, comme les téléphones portables, les téléviseurs et les ordinateurs. Le monde devenant de plus en plus numérisé, il dépendra ainsi de plus en plus des ordinateurs et de l'électronique pour améliorer les capacités des appareils allant des sonnettes de porte aux véhicules à moteur – et, sans oublier le MIC. Le domaine des semi-conducteurs est dominé par une poignée de pays, bien que le domaine se développe et s'étende rapidement.

Selon la Maison Blanche, les États-Unis produisent actuellement environ 10 % de la fabrication mondiale de semi-conducteurs et la Chine environ 15 %. Cependant, la situation est beaucoup plus complexe.

Pour comprendre les marchés de la fabrication et des utilisateurs de semi-conducteurs, examinons les plus grands producteurs de semi-conducteurs au monde.

Le statut diplomatique de Taiwan fait partie de la Chine continentale. Seuls 12 pays reconnaissent Taïwan comme une nation souveraine. C'est 6% du plus petit des membres de l'ONU. À toutes fins pratiques, malgré les États-Unis (qui ne reconnaissent pas non plus Taïwan comme un pays autonome et souverain), Taïwan doit être considérée comme faisant partie de la Chine continentale. Ainsi, de facto, la production taiwanaise fait partie de la production chinoise. Nous reviendrons sur le sujet un peu plus loin.

Taiwan Semiconductor Manufacturing Co. (TSMC) fabrique à lui seul environ 50 % des semi-conducteurs à l'échelle mondiale. Contrairement aux fabricants de semi-conducteurs tels que Samsung ou Intel, qui produisent des semi-conducteurs à utiliser dans leurs propres produits, TSMC fabrique des semi-conducteurs pour de nombreuses autres sociétés, notamment Apple, Advanced Micro Devices (AMD), California, etc. C'est ce qu'on appelle le modèle de fonderie [foundry model].

Le succès de Taïwan dans la production de semi-conducteurs émane d'une solide chaîne d'approvisionnement de semi-conducteurs de bout en bout. Taïwan compte également des milliers d'entreprises liées aux semi-conducteurs, qui peuvent gérer collectivement tous les aspects du processus de fabrication des semi-conducteurs, de la conception du circuit à la fabrication, la fabrication et le test du produit final. Taïwan abrite également de nombreuses installations de fabrication de pointe, dont certaines peuvent produire des semi-conducteurs qui ne peuvent être fabriqués nulle part ailleurs dans le monde.

Ces caractéristiques font de l'industrie taïwanaise des semi-conducteurs un choix idéal pour les entreprises qui ont besoin de semi-conducteurs pour leurs produits, mais qui manquent de financement et/ou souhaitent construire leur propre usine de fabrication, ce qui pourrait coûter un milliard de dollars américains, voire plus. En revanche, le succès notable de Taïwan signifie également que si quelque chose ne va pas avec la fabrication de semi-conducteurs à Taïwan, le monde entier pourrait en ressentir les effets.

Corée du Sud – la multinationale Samsung Electronics est l'une des plus grandes entreprises technologiques au monde en termes de chiffre d'affaires ainsi que l'une des plus grandes entreprises de production de semi-conducteurs au monde. Samsung fonctionne à la fois comme un fabricant de dispositifs intégrés (IDM), fabriquant des semi-conducteurs pour ses propres produits, ainsi que comme une fonderie , produisant des semi-conducteurs pour d'autres sociétés. Les semi-conducteurs produits par Samsung et d'autres sociétés (telles que SK Hynix) dans plus de 70 usines de fabrication du pays constituent la principale exportation de la Corée du Sud et représentaient 15 % des exportations totales du pays en 2021.

Le Japon , l'un des pays les plus avancés au monde sur le plan technologique, abrite plus de 100 usines de fabrication de semi-conducteurs, dont la plupart appartiennent à des entreprises japonaises, américaines ou taïwanaises. Comme dans d'autres grands pays fabricants de semi-conducteurs, le gouvernement japonais s'efforce d'étendre les capacités de fabrication de semi-conducteurs du pays.

Les États-Unis possédaient environ 12% de la capacité mondiale de fabrication de puces en 2021. Il s'agit d'un pourcentage de capacité mondiale nettement inférieur à celui dont jouissaient les États-Unis quelques décennies auparavant (37% en 1990), avant des pays comme Taïwan et la Chine. ont augmenté leurs capacités de production de semi-conducteurs. Néanmoins, l'industrie américaine des semi-conducteurs demeure très lucrative.

Selon la Semiconductor Industry Association (SIA), les exportations de semi-conducteurs ont ajouté 62 milliards de dollars américains à l'économie américaine en 2021, soit une somme supérieure à celle de tout autre produit autre que le pétrole raffiné, les avions, le pétrole brut et le gaz naturel. Une grande partie des puces exportées reviennent aux États-Unis sous la forme de produits électroniques de consommation finis.

Bien qu'elles ne détiennent que 12 % de la capacité de fabrication, les entreprises basées aux États-Unis possèdent plus de 45 % de la part totale du marché des semi-conducteurs. Cet écart apparent peut s'expliquer à la fois par la valeur en dollars des semi-conducteurs américains importés et par le fait que de nombreuses entreprises basées aux États-Unis possèdent et exploitent des usines de fabrication de semi-conducteurs dans d'autres pays, comme le Japon.

La Chine, l'un des principaux centres de fabrication dans le monde, est un autre pays en train d'étendre sa capacité de fabrication de semi-conducteurs. La Chine est le plus grand marché mondial pour les semi-conducteurs, en partie grâce à son énorme secteur de fabrication de produits électroniques. Néanmoins, le gouvernement chinois a entrepris d'étendre les capacités de fabrication du pays jusqu'à ce que la Chine devienne autonome, produisant le nombre requis de semi-conducteurs sur le marché intérieur, sans avoir besoin d'importer. La Chine devrait produire jusqu'à 25 % des semi-conducteurs mondiaux d'ici 2030.

Parmi les autres producteurs de semi-conducteurs dont la capacité augmente, on compte Israël, les Pays-Bas, la Malaisie, le Royaume-Uni et l'Allemagne.

Perturbations de la production de semi-conducteurs et de la chaîne d'approvisionnement. La pandémie COVID-19 a provoqué un grave ralentissement de la fabrication de semi-conducteurs, ainsi que du transport des matières premières et des semi-conducteurs finis, déclenchant une pénurie mondiale. Les États-Unis s'emploient actuellement à étendre activement les capacités nationales de fabrication de semi-conducteurs du pays.

Dans ce contexte, il peut sembler un peu naïf pour l'administration Biden de déclarer qu'il faut interdire à la Chine de recevoir des technologies nouvelles et actualisées en matière de semi-conducteurs et d'exporter des semi-conducteurs. Comme l'indique l'aperçu ci-dessus, de nombreux fabricants de semi-conducteurs sont , dans une certaine mesure, liés entre eux, en particulier la Chine continentale et Taiwan.

Dans le domaine de la science et la production des semi-conducteurs, la Chine continentale et Taïwan collaborent depuis longtemps, ce qui signifie que Taïwan, principalement TSMC, a mis en place plusieurs installations de fabrication en Chine continentale. Des scientifiques et chercheurs en électronique ainsi que des employés de la Chine continentale travaillent depuis des années dans des usines de fabrication, à Taïwan et vice-versa. Il existe également un échange d'investissements en capital dans les semi-conducteurs entre les deux entités chinoises. Voir ceci pour plus de détails .

Pour cette raison et d'autres, il serait tout à fait insensée les représentants de Biden et le reste du monde occidental de croire que la Chine pourrait être «étranglée» – sanctionnée, pour utiliser l'un des termes préférés de Washington – par le canal des semi-conducteurs. Au contraire, en interdisant les exportations de semi-conducteurs en provenance de Chine, l'Occident, principalement les États-Unis et, par association, l'Europe, ne ferait que se tirer une balle dans le pied – ou plus haut ; faire un pas de plus vers le suicide économique. Mais peut-être est-ce là l'objectif de l'Occident…

Lors d'un récent voyage en Chine, lorsque ce sujet fut abordé, les homologues chinois ont insinué que ce problème n'était pas nouveau pour eux, qu'ils avaient eu tout le temps de s'y préparer (depuis que l'administration mondialiste de Washington est arrivée au pouvoir et s'est vantée de » sanctionner » la Chine avec les semi-conducteurs).

Ils ont ajouté que si l'Occident ne veut pas de semi-conducteurs chinois, pas de problème. Il existe un énorme marché asiatique en plein essor. Ils ont notamment fait référence à l'accord de libre-échange RCEP entré en vigueur le 1er janvier 2022.

RCEP est l'acronyme de Regional Comprehensive Economic Partnership. Il s'agit d'un accord de libre-échange entre les pays d'Asie-Pacifique que sont l'Australie, le Brunei, le Cambodge, la Chine, l'Indonésie, le Japon, la Corée du Sud, le Laos, la Malaisie, le Myanmar, la Nouvelle-Zélande, les Philippines, Singapour, la Thaïlande et le Vietnam. Il est souvent appelé « ASEAN plus quatre ». Le RCEP devrait devenir d'ici 2030 le plus grand accord de libre-échange au monde, dépassant le total de tous les autres accords commerciaux dans le monde.

C'est une question de familles divisées et de bonne entente, d'une coopération étroite déjà existante, et d'un intense échange de technologie, de capital et de recherche scientifique entre les deux unités chinoises, de sorte qu'à long terme, ce sera la seule voie pacifique pour une coexistence prospère.

Et maintenant, qui gagne et qui perd la « guerre des puces » ?

P. K.

TUNISIE

Ahmed Hachani remplace Najla Bouden à la tête du gouvernement

Agé de 66 ans, le nouveau premier ministre nommé par le président Kaïs Saïed est un ancien cadre de la Banque centrale inconnu du grand public.



Le président tunisien, Kaïs Saïed, et le nouveau premier ministre, Ahmed Hachani

Par un simple communiqué nocturne partagé sur les réseaux sociaux dans la soirée du mardi 1er août, le président tunisien, Kaïs Saïed, a limogé la cheffe du gouvernement, Najla Bouden, sans aucune forme de remerciement ni d'explication. Elle a été immédiatement remplacée par Ahmed Hachani, un ancien cadre de la Banque centrale de Tunisie inconnu du grand public, qui a prêté serment dans la soirée.

Najla Bouden avait été nommée le 11 octobre 2021, après le coup de force à la faveur duquel Kaïs Saïed s'était arrogé les pleins pouvoirs, le 25 juillet. Le chef de l'Etat avait alors limogé le chef du gouvernement de l'époque, Hichem Mechichi, et suspendu le Parlement, avant d'amorcer la déconstruction de l'édifice institutionnel issu de la révolution de 2011.

La nomination d'une femme à ce poste, une première en Tunisie et dans le monde arabe, avait été chaleureusement accueillie malgré le contexte de dérive autocratique dans lequel elle s'inscrivait. Son passage au gouvernement n'aura pourtant pas marqué les esprits en raison d'une personnalité « effacée » et d'un « manque de compétences dans le domaine économique », estime le politologue et professeur d'université Hamadi Redissi. Le nouvel équilibre institutionnel, dominé par un président de la République omnipotent, ne l'a, il est vrai, pas aidée. « L'ingérence du chef de l'Etat a réduit sa marge d'action », analyse Hamadi Redissi. Ces derniers mois, son gouvernement s'est ainsi efforcé de maintenir des négociations balbutiantes avec le Fonds monétaire international (FMI) pour l'octroi d'un prêt de 1,9 milliard d'euros, alors même que le chef de l'Etat répétait inlassablement son rejet des « diktats » de l'instance.

Sur la scène internationale, Najla Bouden a représenté le pays à de nombreux sommets, comme à Djeddah, son premier voyage officiel, Davos ou Paris. Elle s'est également impliquée dans le sommet de la Francophonie qui s'est tenu sur l'île tunisienne de Djerba, en novembre 2022, contribuant à redorer l'image de Kaïs Saïed.

« La Constitution fait que le chef de gouvernement n'est plus le premier ministre d'un exécutif bicéphale, mais devient un chargé d'affaires du chef de l'Etat », poursuit Hamadi Redissi. Sous la précédente Constitution de 2014, abrogée par Kaïs Saïed, la formation du gouvernement relevait de son chef, avant d'être soumise à la validation du Parlement. Désormais, le premier ministre se contente de faire des « propositions » au chef de l'Etat, qui reste responsable de la nomination du gouvernement.

Rien ne laisse présager qu'Ahmed Hachani pourra faire mieux ou qu'il dispose des compétences nécessaires pour affronter la crise socio-économique dans laquelle la Tunisie est plongée. Né le 11 juillet 1957, c'est un juriste sans expérience du monde politique : il est diplômé d'une maîtrise de droit de l'université de Tunis et a officié à la Banque centrale de Tunisie jusqu'à en devenir le directeur des ressources humaines. Il a pris sa retraite en 2018.

Son père, Salah Hachani, a par contre été engagé en politique au point d'y perdre la vie. Officier de l'armée, il avait participé en 1962 à une tentative de coup d'Etat contre Habib Bourguiba, le père de l'indépendance tunisienne. Arrêté, il fut exécuté l'année suivante. Ce drame familial semble avoir pesé sur les idéaux politiques d'Ahmed Hachani, dont la page Facebook laisse penser qu'il est un fervent défenseur de la monarchie beylicale – abolie par Bourguiba en 1957 – et fortement opposé à l'héritage bourguibien.

R. I.

BATAILLE DE LA MER NOIRE

Des infrastructures industrielles en feu dans le sud de la région d'Odessa

DES FRAPPES sur des infrastructures industrielles et portuaires dans la région d'Odessa ont été signalées par les autorités locales, évoquant des drones russes. Ce raid survient après une série d'attaques ukrainiennes en mer Noire et contre Moscou. Au lendemain d'une nouvelle série d'attaques ukrainiennes de drones, des infrastructures industrielles et portuaires de la région d'Odessa auraient été à leur tour frappées par des drones russes, ont annoncé ce 2 août les autorités locales ukrainiennes. «A la suite de l'attaque, des incendies se sont déclarés dans les installations du port et des infrastructures industrielles de la région», a annoncé le chef de l'administration d'Odessa, Oleg Kiper, sur sa chaîne Telegram, évoquant «des drones d'attaque». Une «attaque nocturne de drones» également évoquée par l'armée ukrainienne sur Kiev, qui a revendiqué en avoir abattu dix. Ces informations n'ont pas encore été confirmées par l'armée russe. «L'intensité des frappes sur les installations militaires ukrainiennes, y compris celles qui soutiennent ces actes terroristes, a augmenté en flèche», a cependant déclaré le 31 juillet le ministre russe de la Défense Sergueï Choïgou, dans une allocution devant ses commandants. Ces bombardements contre Odessa et plusieurs ports de la mer Noire ont en effet débuté après l'attaque par l'Ukraine du pont de Crimée, le 17 juillet, laquelle a endommagé la chaussée et tué deux automobilistes, blessant leur petite fille. Un acte qualifié de «terroriste» par le président Vladimir Poutine, qui a promis une «réponse». Les «attaques continues de la Russie contre l'infrastructure civile ukrainienne sur le Danube, à proximité de la Roumanie, sont inacceptables», a pour sa part réagi le président roumain Klaus Iohannis, sur le réseau social X (ex-Twitter). Moscou, nouvelle cible récurrente des drones ukrainiens Depuis, les attaques ukrainiennes de drones contre la péninsule se sont multipliées. Le 1er août, la Défense russe a annoncé que deux de ses bâtiments croisant dans le sud-ouest de la mer Noire avaient repoussé une attaque de drones de surface. Le même jour, un drone a explosé contre une tour de bureau du quartier d'affaires de Moscou, 48 heures après une attaque similaire. **R. I.**

ETATS-UNIS

Donald Trump inculpé de complot visant à renverser le verdict des urnes

DONALD TRUMP, qui reste le favori de la primaire républicaine, est accusé d'avoir voulu « renverser les résultats légitimes » de l'élection présidentielle de 2020.

Et une, et deux, et trois inculpations. Mardi, Donald Trump a, de nouveau, été inculpé par la justice américaine, cette fois pour des charges liées à l'élection présidentielle de 2020 et à l'assaut du Capitole du 6 janvier 2021. Donald Trump doit répondre de quatre charges, notamment de « complot pour commettre une fraude à l'encontre des Etats-Unis » et de « complot pour entraver une procédure officielle » du Congrès. Selon les procureurs, le but était de « renverser les résultats légitimes » du scrutin.

« L'attaque contre le Capitole était un assaut sans précédent contre le siège de la démocratie américaine (…) alimenté par les mensonges de l'accusé », a déclaré le procureur spécial Jack Smith dans une allocution, assurant qu'il demanderait un « procès sans délai ».

L'acte d'inculpation reprend les grandes lignes des conclusions du comité d'enquête parlementaire sur l'assaut du Capitole. Donald Trump est accusé d'avoir « propagé des mensonges » sur une présumée fraude, alors qu'il savait que ses affirmations « étaient fausses ». Puis il a « comploté » avec ses avocats et des responsables républicains pour assembler des listes de « faux grands électeurs » dans les Etats disputés.

L'ancien commandant en chef des Etats-Unis est également accusé d'avoir « fait pression » sur Mike Pence pour invalider les résultats au Congrès puis d'avoir « tenté d'exploiter la violence et le chaos au Capitole ».

Sur Truth Social, Donald Trump a dénoncé « des fausses charges » et une « persécution qui rappelle l'Allemagne nazie des années 1930 », assurant que le but était « d'interférer » avec la présidentielle de 2024. De son côté, son ancien vice-président, Mike Pence, qui a du mal à décoller dans la primaire républicaine, a été l'un des rares à saisir la balle au bond, déclarant : « L'inculpation d'aujourd'hui sert de rappel important : quiconque se place au-dessus de la Constitution ne devrait jamais être le président des Etats-Unis. »

Pour Donald Trump, le calendrier judiciaire s'annonce chargé, alors que la campagne pour les primaires monte en puissance, avec le premier débat attendu fin août. L'ancien président doit être jugé à partir du 25 mars prochain devant la justice de New York dans l'affaire Stormy Daniels, et à partir du 20 mai dans le feuilleton fédéral des Archives de la Maison-Blanche. Il pourrait également bientôt faire face à des charges locales en Géorgie, liées à l'élection de 2020.

Malgré des inculpations en série, Donald Trump, qui reste le grand favori de la primaire républicaine, a prévenu : rien – pas même une condamnation à de la prison – ne l'empêchera d'être candidat à la présidentielle de novembre 2024. Et une éventuelle revanche face à Joe Biden s'annonce particulièrement serrée : selon un sondage du New York Times et de Siena College publié mardi, les deux candidats sont à égalité parfaite, à 43 % d'intentions de vote.

R. I.

TLEMCEN

Vers la création de trois mini-zones d'activités

LA DIRECTION de l'Industrie de la wilaya de Tlemcen a réservé des assiettes foncières pour la création de trois mini-zones d'activités, a indiqué hier un communiqué des services de la wilaya.
Ces mini-zones sont situées dans les communes de Sebdou, Beni S'nouss et Maghnia, s'étendant sur une superficie globale de plus de 101 ha et comptent 127 terrains répartis entre 26 ha à la mini-zone d'activités de Sebdou, plus de 35 ha à Maghnia et plus de 40 ha à Beni S'nouss.
Les travaux sont en cours pour l'aménagement de ces zones et leur raccordement aux réseaux d'eaux, de gaz, d'électricité et d'assainissement, outre le revêtement des routes, qui seront réceptionnées au cours de cette année.
Ces zones seront destinées aux jeunes propriétaires de micro-entreprises et startups en vue de les encourager à accéder au monde de l'entrepreneuriat et créer une dynamique économique et commerciale dans ces régions, a ajouté le communiqué.
Pour rappel, la wilaya de Tlemcen dispose de trois zones industrielles s'étendant sur une superficie de plus de 622 ha, ainsi que sept zones d'activités (plus de 148 ha), avec un total de 145 unités industrielles employant un effectif de 9.810 travailleurs.

R.R

LA CONSERVATION DES FORÊTS DE LA WILAYA D'AIN DEFLA

200 canards colvert lâchés

DANS le cadre du développement de l'activité de la chasse dans la région, un lâcher de 200 canards colvert a été effectué hier, par la Conservation des forêts de la wilaya d'Ain Defla au barrage de Sidi M'hamed Ben Tiba dans la commune d'Arib, a indiqué la même institution.
Les services forestiers ont procédé dans la matinée à « un lâcher de 200 canards colvert au niveau du barrage de Sidi M'hamed Ben Tiba, situé dans la commune d'Arib, sise à l'est de la wilaya », a fait savoir, Abderrahmane Hamrani, chargé de communication à la Conservation des forêts.
L'opération s'est déroulée en présence des représentants du centre cynégétique de Réghaïa de la wilaya d'Alger et les responsables de la structure hydraulique, a ajouté M. Hamrani.
Il a fait savoir qu'un lâcher de 300 perdrix gambra aura lieu le sept août au niveau de la commune de Hammam Righa, dans le nord-est de la wilaya, en collaboration avec le centre cynégétique de Zéralda (Alger) et l'association des chasseurs « Nedjma », dans le cadre du développement de l'activité de la chasse dans la région.
Les perdrix ont été mises dans une volière d'adaptation et d'acclimatation en milieu naturel pour une période de 14 jours avant d'être lâchées dans la nature, a-t-il dit, soulignant que cette opération s'inscrit dans le cadre d'un programme entamé en 2022 avec un lâcher de 400 oiseaux de la même espèce à Hammam Righa.

R.R

EDUCATION À GHARDAÏA

De nouvelles structures à la prochaine rentrée

Une vingtaine de nouveaux établissements scolaires vont accueillir des élèves de différents paliers dans la wilaya de Ghardaïa. Ces derniers seront réceptionnés à la prochaine rentrée scolaire (2023/2024). C'est ce qu'a indiqué, hier, la direction de l'Education nationale de la wilaya.



A ce titre, Ghali Khathir, directeur de l'éducation nationale de Ghardaïa a ajouté que le secteur connaîtra l'ouverture de nouveaux établissements scolaires, précisant que parmi ces établissements figurent un lycée de 1.000 places pédagogiques, dans la commune d'El Ateuf (zone des sciences), ainsi qu'une demi-pension au niveau du lycée Cheikh Bayoud à Guerrara.
Le même responsable a ajouté, que quatre Collèges d'enseignement moyen (CEM) dans les communes de Guerrara, El Ateuf, Berriane, et Bounoura, ainsi qu'une dizaine de classes d'extension dans les CEM existants, seront livrés d'ici le mois de septembre prochain.
En outre, pas moins de quatre écoles primaires de type B, situées dans les communes de Guerrara, Ghardaïa et Metlili en plus d'une soixantaine de classes d'extension, seront prêtes à accueillir les élèves en septembre prochain. Ces structures scolaires permettront d'améliorer les conditions de scolarité, d'alléger la pression et d'en finir avec les aléas du transport des élèves.
A ces structures s'ajoutent six nouvelles cantines scolaires qui entreront en service dans le cadre de la prochaine rentrée scolaire à travers les communes de Ghardaïa, Bounoura, Guerrara, Zelfana et Daya Ben Dahoua, en plus de l'achèvement de la demi-pension à Zelfana et l'unité de dépistage et suivi de la santé scolaire à Seb Seb, afin d'améliorer les conditions de scolarité dans les zones éloignées.
En vue d'assurer la livraison dans les délais de toutes ces structures, le premier responsable du secteur de l'Education nationale inspecte quotidiennement les chantiers en cours de réalisation dans les communes de la wilaya, a-t-il signalé. La wilaya de Ghardaïa compte actuellement 166 écoles primaires, 54 CEM et 26 lycées, selon les données de la direction locale de l'Education nationale. Dans la même optique, selon les services de la wilaya de M'sil, plusieurs établissements d'enseignement devraient être réceptionnés pour la rentrée scolaire 2023-2024. A ce propos la même source, a révélé que 11 groupes scolaires, ainsi que 9 collèges d'enseignement moyen (dont 2 locaux commerciaux inoccupés reconvertis à M'sila et Boussaâda), 5 lycées, 75 classes d'extension, 20 cantines scolaires et 6 demi-pensions devraient être ainsi livrés pour la prochaine rentrée scolaire. En outre, les services de la wilaya concernés par le suivi de ces projets avaient déployé d'importants efforts pour faire accélérer le rythme des travaux et s'assurer du respect des normes techniques consignées dans les cahiers de charges, a également indiqué la même source.
Ils ont rappelé que ces projets, lancés dans le cadre du programme de célébration du 60ème anniversaire de l'indépendance, devraient donner, localement, une grande impulsion au secteur de l'Education nationale et contribuer de manière significative à l'élimination des sureffectifs dans les classes, en particulier dans les zones connues pour la densité de leur population.
Au cours des trois dernières années, le secteur de l'Education nationale s'est enrichi, dans la wilaya du Hodna, par 80 établissements scolaires des trois paliers, en phase avec la croissance démographique et l'expansion urbaine, a également rappelé la même source.

R.R

PRODUCTION HALIEUTIQUE À AÏN TEMOUCHENT

Plus de 4.500 tonnes au premier semestre 2023

UNE PRODUCTION de 4.547 tonnes de produits halieutiques a été réalisée dans la wilaya d'Aïn Témouchent durant le premier semestre de l'année en cours, a fait savoir, hier, Houari Gouissem, directeur de wilaya de la pêche et de l'aquaculture.
La production a connu, au niveau des ports de Bouzedjar et Béni Saf, une hausse sensible de pas moins de 1.191 tonnes par rapport à la production enregistrée, durant la même période du premier semestre de l'année dernière (2022), qui était de 3.355 tonnes, a indiqué le même responsable.
Les facteurs de stabilité des conditions météorologiques, durant le premier semestre de l'année en cours, outre le renforcement de la flottille de pêche de la wilaya avec quatre nouvelles embarcations de pêche, ont contribué à cette hausse sensible de la production halieutique, sachant que ces quantités sont appelées à la hausse, cet été, a affirmé M. Gouissem.
Le secteur de la pêche et de l'aquaculture d'Aïn Temouchent accorde un intérêt particulier à la valorisation des richesses halieutiques, lors de la formation continue des professionnels et leur accompagnement. L'école de formation technique de la pêche et de l'aquaculture de Beni Saf abrite une session de formation, qui se poursuivra jusqu'au 15 septembre prochain, au profit des pêcheurs.
Cette formation intervient en concrétisation du projet de protection de l'environnement et de la biodiversité de la côte algérienne, portant principalement sur les principes de la pêche conventionnelle durable, visant à préserver le milieu marin et valoriser les richesses halieutiques.

R.R

PREMIER SALON AFRICAIN DE LA PHOTOGRAPHIE À BEJAÏA

Capturer nos mémoires

La photographie africaine est à l'honneur avec le lancement du tout premier Salon africain de la photographie, qui se tiendra à Béjaïa du 19 au 24 août prochain.

Organisé par la Direction de la culture et des arts de Béjaïa en collaboration avec l'Association culturelle et cinématographique Tala Khaled Aokas et la Fédération africaine sur l'art photographique, cet événement prometteur a pour thème central «Nos Mémoires», une célébration des valeurs culturelles et sociales de l'Afrique.

Cette manifestation promet de célébrer l'art photographique africain en mettant en lumière le thème inspirant de «Nos Mémoires». Les photographes, qu'ils soient professionnels, amateurs ou juste passionnés sont conviés à participer à cette première édition. L'appel est ouvert à « tous ceux qui expriment leur créativité et leur vision artistique à travers l'objectif » précise un communiqué des organisateurs.

Le thème choisi pour cet événement, «Nos Mémoires» reflète les valeurs culturelles et sociales de l'Afrique. Les participants sont encouragés à capturer des moments significatifs de l'histoire africaine, des scènes de la vie quotidienne, des traditions ancestrales, ou encore des expressions contemporaines qui possèdent l'identité africaine.

Le Premier Salon africain de la photographie réunira des artistes de huit pays africains, dont l'Algérie, le Cameroun, le Congo, la Côte d'Ivoire, le Burkina Faso, le Gabon, le Bénin et le Sénégal. L'objectif de cet événement de premier plan est de mettre en exergue l'abondance de l'art photographique en Afrique. Les organisateurs mettent l'accent sur l'importance de l'origine africaine des œuvres présentées, exigeant que chaque photographie ait été réalisée sur le continent africain ou qu'elle traite de sujets liés à la diaspora africaine.



La photographie africaine à l'honneur

Chaque photographe est invité à soumettre jusqu'à cinq de ses meilleures photographies, créées sur le continent africain ou en relation avec la diaspora. Il est également important de fournir des informations sur le photographe lui-même, y compris son nom et prénom, sa wilaya d'origine, ainsi qu'une brève biographie placée en avant son parcours artistique.

Afin de mieux comprendre l'approche artistique de chaque photographe par rapport au thème, il est nécessaire de joindre un texte explicatif sur le travail soumis. Ce texte devrait fournir un éclairage sur la manière dont les photographies réclamées produiront le thème choisi pour cette édition. Les candidatures sont à envoyer à l'adresse mail suivante : salonphotoafricain2023@gmail.com . Il est primordial que les dossiers soient soumis avant le 8 août 2023, avant minuit. L'exposition prévue du 19 au 24 août à Béjaïa sera l'occasion pour le public de découvrir des clichés captivants, témoignant de la diversité des mémoires africaines. Des rencontres avec les photographes participants et des ateliers seront également organisés pour favoriser les échanges et les discussions autour de l'art photographique.

Meriem Djouder

17E FÊTE DU BIJOU D'ATH YENNI

Les nouvelles dates annoncées

APRÈS AVOIR été reportée suite aux dévastateurs incendies qui ont récemment touché plusieurs wilayas du pays, la 17e édition tant attendue de la Fête du bijou d'Ath Yenni annonce ses nouvelles dates. La magie de l'artisanat s'opérera du 10 au 19 août prochain dans cette localité de Tizi-Ouzou.

La fête du bijou est « désormais prévue du 10 au 19 août du mois en cours après avoir été reportée en raison des dramatiques événements survenus dans certaines parties de la Kabylie » précise un communiqué des organisateurs. Et d'ajouter : « Pour les amateurs de beauté raffinée, c'est un événement qu'il ne faut rater sous aucun prétexte. C'est un rendez-vous avec des collections de bijoux uniques en leur genre ».

Cette décision de reporter la fête est un geste symbolique et plein de compassion envers les victimes et leurs familles, qui



ont subi de terribles pertes humaines et une destruction sans précédent à cause des incendies. En signe de soutien envers les régions endeuillées par cette catastrophe, les organisateurs ont choisi de réajuster les dates.Initialement prévue du 27 juillet au 5 août, cette 17e édition de la Fête du bijou d'Ath Yenni, réunira pas moins de 135 bijoutiers, offrant ainsi une vitrine exceptionnelle de leur savoir-faire ancestral. De plus, une quarantaine d'artisans représentant d'autres métiers traditionnels, tels que la tapisserie, la poterie et la vannerie, seront également de la partie, enrichissant ainsi la diversité culturelle de l'événement.

Des participants venus de 15 autres wilayas, dont Tamanrasset, Ouargla, Boumerdes, Alger, Adrar, Timimoune, Annaba, Mostaganem et Sidi Bel Abbes, apporteront leur contribution à cette célébration du bijou et de l'artisanat, renforcer les liens entre les régions et célébrant l'unité nationale dans la diversité. L'événement aura lieu au CEM «Chahid Larbi Mezani» et offrira un programme riche en activités. Outre l'exposition-vente des fameux bijoux d'Ath Yenni, confectionnés à base d'argent et ornés de coraux et d'émaux, des conférences aborderont la thématique centrale de cette édition : «Bijou et développement local». Ces discussions enrichissantes mettront en lumière le rôle essentiel de l'artisanat qui joue dans la préservation de la culture locale et dans le développement économique et social des régions.

La Fête du bijou d'Ath Yenni est bien plus qu'un simple événement commercial. C'est une occasion unique pour les visiteurs de plonger au cœur d'un héritage culturel millénaire, de s'émerveiller devant des créations uniques et de soutenir les artisans qui perpétuent ces traditions ancestrales.

Meriem D.

FESTIVAL INTERNATIONAL DU FILM DOCUMENTAIRE «SIDI M'HAMED BENAOUDA»

Appel à soumissions

LES CINÉASTES et producteurs de films documentaires souhaitant participer au 3e Festival international du film documentaire «Sidi M'hamed Benaouda» sont priés de soumettre leurs œuvres à la commission de sélection avant le 15 septembre prochain, a annoncé lundi le comité d'organisation. «L'appel à soumissions pour le 3e Festival international du film documentaire +Sidi M'hamed Benaouda+, prévu du 13 au 16 décembre prochain, est ouvert aux cinéastes et producteurs souhaitant projeter leurs films lors de cette édition», a précisé le comité d'organisation, ajoutant que «les intéressés sont priés de soumettre leurs œuvres à la commission de sélection avant le 15 septembre». Les films soumis doivent être de récentes productions axées sur les objectifs de développement durable (ODD) et traitant de diverses thématiques, notamment d'ordre social, culturel, économique et ethnologique, a souligné la même source. Les participants peuvent soumettre plusieurs films, mais un seul sera sélectionné pour la compétition, a précisé le comité. Organisé depuis 2019 par l'association culturelle «Zaitouna» de la wilaya de Relizane, en coordination avec le ministère de la Culture et des Arts, le Festival international du film documentaire «Sidi M'hamed Benaouda» vise à faire connaître l'héritage et l'histoire de Sidi M'hamed Benaouda. Les précédentes éditions avaient vu la participation d'experts et de spécialistes du 7e art et des films documentaires algériens et étrangers. **R. C.**

MERCATO- KARIM BENZEMA, RYAD MAHREZ, SADIO MANÉ, N'GOLO KANTÉ . . .

Mais où s'arrêtera la razzia de l'Arabie Saoudit ?

Depuis le début de l'été, l'émergence de l'Arabie saoudite sur le marché des transferts grâce aux salaires exorbitants proposés par les clubs de la monarchie pétrolière a convaincu de nombreux joueurs et entraîneurs de renom de s'engager en Saudi Pro League. Dernier en date, Sadio Mané, qui a décidé de rejoindre Cristiano Ronado à Al-Nassr ce mardi.

BENZEMA, MAHREZ ET MANÉ : LES STARS

L'Arabie Saoudite a lancé de grandes manœuvres pour exister sur la scène planétaire du football en attirant plusieurs de ses stars dans son championnat, à commencer par Cristiano Ronaldo, arrivé à Al-Nassr en janvier dernier. Le premier grand nom à avoir suivi le mouvement n'est autre que son ancien partenaire au Real Madrid, Karim Benzema. Libre de tout contrat, le Ballon d'Or 2022 a signé libre pour trois ans à Al-Ittihad au début du mois de juin. Quelques jours plus tard, l'attaquant français de 35 ans a été rejoint par son compatriote N'Golo Kanté. En fin de contrat avec Chelsea, le milieu défensif de 32 ans s'est engagé avec le club de Jeddah pour trois saisons. Le champion du monde 2018 formera une doublette de prestige au milieu de terrain avec le Brésilien Fabinho, 29 ans, arrivé pour trois ans en provenance de Liverpool où il était un homme de base du système de l'entraîneur Jürgen Klopp. Auréolé d'un triplé historique avec Manchester City, Riyad Mahrez s'est quant à lui engagé pour quatre ans avec Al-Ahli, contre un transfert estimé à 35 millions d'euros pour l'international algérien de 32 ans. Mais la dernière star du football à avoir rejoint le championnat saoudien est Sadio Mané. L'international sénégalais de 31 ans a rejoint Al-Nassr pour un salaire annuel avoisinant les 40 millions d'euros, selon la presse saoudienne, avec des bonus estimés à 10 millions d'euros.

FIRMINO ET KOULIBALY : LES TRENTENAIRES

Au-delà des stars, plusieurs grands noms du football mondial ayant passé la trentaine ont décidé de prendre la direction de la monarchie. Finaliste de la dernière Ligue des champions avec l'Inter Milan, le Croate Marcelo Brozovic s'est engagé pour trois ans à Al-Nassr. Selon plusieurs médias, le club saoudien aurait déboursé 18 millions d'euros pour engager le milieu de terrain de 30 ans. L'ex-capitaine de Liverpool Jordan Henderson a lui rejoint Al-Ettifaq jusqu'en 2026. Le joueur de 33 ans a été vivement critiqué pour avoir signé dans un pays où l'homosexualité est interdite, alors qu'il avait soutenu la communauté LGBT+ durant sa carrière. Autre joueur des Reds parti en Arabie saoudite, l'international brésilien Roberto Firmino s'est engagé jusqu'en 2026 à Al-Ahli. En fin de contrat, l'attaquant de 31 ans a quitté Liverpool après huit saisons. Fin juin, le club de Djeddah avait déjà enregistré l'arrivée de l'international sénégalais Edouard Mendy. Selon plusieurs médias, Al-Ahli a versé environ 18,5 millions d'euros à Chelsea pour attirer le gardien de 31 ans. Kalidou Koulibaly a lui aussi quitté Stamford Bridge pour Al-Hilal. Le défenseur de 32 ans, arrivé l'été dernier à Chelsea, aurait rejoint le club de Riyad pour 23 millions d'euros.



GERRARD ET BILIC : LES ENTRAÎNEURS

Soutenue par ce même fonds souverain du pays, la Ligue saoudienne attire aussi des managers de renom à coups de salaires mirobolants. Sans club depuis son limogeage par Aston Villa en octobre, Steven Gerrard, qui avait précédemment décliné une offre venant d'un autre État du Golfe, a finalement cédé aux sirènes saoudiennes. L'ancien capitaine emblématique de Liverpool s'est engagé à Al-Ettifaq jusqu'en 2025. Ancien sélectionneur croate et demi-finaliste de la Coupe du monde 1998 face aux Bleus, Slaven Bilic a lui rejoint le banc d'Al-Fateh où évolue notamment l'attaquant espagnol de 31 ans Cristian Tello.

Après son départ de Fenerbahçe en juin, l'ancien entraîneur du Benfica Lisbonne Jorge Jesus a fait son retour sur le banc d'Al-Hilal, où il avait officié en 2018-2019. Dernier technicien en date à avoir rejoint la Saudi Pro League, le jeune allemand Matthias Jaissle s'est engagé avec Al-Ahli pour trois saisons en provenance du RB Salzbourg.

KARIM BENZEMA

L'accusation grave

LE COACH de Mayence, Bo Svensson, révèle que le catalyseur surprenant de l'afflux de stars en Arabie Saoudite n'est pas Cristiano Ronaldo mais Karim Benzema. Bo Svensson, l'entraîneur de Mayence, estime que c'est le transfert de Karim Benzema à Al-Ittihad, et non celui de Cristiano Ronaldo à Al-Nassr, qui a déclenché l'afflux de stars internationales vers la Pro League saoudienne. Il a également reconnu que la tendance des grandes stars à rejoindre la Pro League saoudienne est une menace pour le football en Allemagne et en Europe en général. Svensson a déclaré à BILD : « Je prends cela très au sérieux. C'est différent de ce qui se passait à l'époque avec la Chine. Seuls trois étrangers étaient autorisés à jouer par club, et les grands noms n'allaient pas en Chine non plus. « Pour moi, le transfert décisif vers l'Arabie saoudite n'a pas été Ronaldo à 38 ans, mais Benzema, qui vient de disputer les demi-finales de la Ligue des champions. Cela pourrait être une porte ouverte pour d'autres. Quand on voit les noms, le nombre de joueurs qui vont là-bas et l'argent disponible, même la Premier League ne peut pas suivre. Je suis impatient de voir comment cela va se passer ». Le départ de Benzema du Real Madrid, après 14 ans de bons et loyaux services, et sa signature ultérieure avec Al-Ittihad ont joué un rôle essentiel dans les efforts déployés par l'Arabie saoudite pour attirer dix joueurs de haut niveau dans son championnat national. Cette démarche s'inscrit dans le cadre d'une offensive plus vaste visant à améliorer la qualité du championnat saoudien, dans la perspective de l'organisation de la Coupe du monde de football en 2030.



REAL MADRID :

La reconversion de Vinicius continue, Ancelotti est confiant !

AVEC LE départ de Karim Benzema à Al-Ittihad, Carlo Ancelotti a décidé de tout changer sur le plan tactique. Les saisons passées, le technicien italien faisait jouer son équipe en 4-3-3, désormais les Madrilènes ont opté pour un 4-4-2.

Un grand changement qui a des conséquences pour plusieurs joueurs de l'effectif dont la star brésilienne, Vinicius Jr.

ANCELOTTI EST SATISFAIT DE VINI

En conséquence avec ce changement, la star brésilienne a dû modifier son plan de jeu offensif. De l'utilisation de sa vitesse, de son intensité, sa façon de dribbler… Vinicius Jr est passé à l'intérieure pour se connecter au meneur de jeu. « Les nouveaux mouvements devront être améliorés petit à petit », affirme Marca ce mardi. De son côté, Carlo Ancelotti est satisfait des premières sensations de son joyau dans ce nouveau registre. « Il s'adapte bien au nouveau système. Il aime jouer plus à l'intérieur. Il a touché trois fois la barre transversale et a été un protagoniste positif sans marquer », a déclaré Ancelotti après la défaite lors du premier Clasico de la saison face au Barça en amical. Une position intéressante juste derrière Kylian Mbappé ? Une place de numéro 9 juste devant le Brésilien est toujours libre…

COUPE ARABE DU ROI SALMAN DES CLUBS

CRB-Koweït SC : le Chabab, pour . . . l'honneur

Après son deuxième revers de suite concédé cette fois devant les Emiratis d'Al-Wahda, le CR Belouizdad, a finalement tout raté et il ne lui reste plus comme « challenge » qu'à sauver l'honneur cet après-midi dans le match des derniers à l'occasion de la 3 et dernière journée du GroupeD. Face à Koweit SC dont le parcours est identique aux Algériens, seul la victoire comptera pour espérer atténuer la déception des fans

Par Rabah Azizi



Sévèrement battu et presque inexistant dans ce tournoi arabe (Raja Casablanca 1-2 et Al Wahda sur le même score, 1-2), le quadruple champion d'Algérie a, en plus de rater lamentablement la qualification aux quarts de finale, a énormément déçu alors qu'il figurait parmi les potentiels favoris où la concurrence fait toutefois rage. Malgré l'optimisme démesuré de son nouveau coach, le Belge Sven Vandenbroeck, qui promettait après la défaite contre le RAJA à la veille d'Al-Wahda, une réaction positive en déclarant avoir « les moyens de de se qualifier au prochain tour », c'est un visage terne qu'il montreront face aux Emiratis en passant complètement à côté de leur sujet, perdant ainsi toutes leurs chances de se relancer. Promesses non tenues et déception générale dans les fiefs de Laâquiba où on ne comprend pas comment l'équipe a pu commettre autant de fautes techniques même si l'aspect physique, avec un onze sur les genoux après une saison marathon, a lourdement pesé comme on l'a vu lors de leur deuxième sortie où ils ont paru perdus sur le terrain et incapables de tenir leur rang. Fin donc de parcours et retour précoce à la maison pour une équipe dont le public algérien attendait largement mieux. S'il est encore trop tôt pour parler des causes d'une participation plus que ratée et à mettre aux oubliettes, puisque les Rouge et Blanc n'iront pas plus loin que la phase de poules, le staff technique remanié avant le départ pour l'Arabie Saoudite, tente un premier diagnostic tout en « reconnaissant une part de responsabilité ». A l'image de ces nombreux changements opérés dans le onze de départ lors d'une 2e sortie qu'il savait pourtant décisive pour la suite de la compétition. « Une erreur » payée cash. Sven Vandenbroeck, le premier responsable de la barre technique, qui dit « assumer » et ne pas, logiquement, « être satisfait », reste plutôt confiant en assurant que « l'expérience de cette coupe arabe va nous servir à l'avenir pour trouver la bonne formule afin de constituer une équipe performante et capable de donner encore de la joie et d'autres titres à ses supporters. » Qu'en sera- t-il aujourd'hui dans cet ultime rencontre où il s'agira pour les joueurs surtout de redorer quelque peu leur blason et calmer un peu les esprits. Des joueurs libérés dans un match sans incidences devant un adversaire dans la même situation : celle d'éviter la dernière place parce qu'il s'agit de l'image d'un champion. **R. A.**

ELIMINATOIRES CAN-2023 : ALGÉRIE-TANZANIE LE 7 SEPTEMBRE À ANNABA

LA RENCONTRE qui opposera la sélection algérienne avec son homologue tanzanienne, pour le compte de la 6ème et dernière journée du groupe F des éliminatoires de la CAN-2023 en Côte d'Ivoire (reportée à 2024), se jouera jeudi le 7 septembre 2023 au stade 19 mai 1956 d'Annaba (20h00), a annoncé mardi la Fédération algérienne de football (FAF) sur son site officiel. Cette rencontre sera officiée par l'arbitre béninois Djindo Louis Houngnandande, assisté de son compatriote Eric Ayimavo Aymar Ulrich (1er assistant) et le Togolais Jonathan Ahonto Kuffi (2ème assistant). Le quatrième arbitre est le Béninois Issa Mouhamed, alors que le Tunisien Boussair Boudjelil a été désigné Commissaire du match. Il est à rappeler que l'équipe algérienne, qui occupe la tête du classement du groupe F avec 15 pts, est déjà qualifiée pour la phase finale de la Coupe d'Afrique des nations en Côte d'ivoire. La Tanzanie vient en deuxième position avec 7 unités, suivie de l'Ouganda (4 pts) et le Niger avec seulement deux points.

LA FAF PORTE PLAINTE POUR DÉCLARATIONS MENSONGÈRES ET DIFFAMATOIRES

LA FÉDÉRATION algérienne de football informe qu'elle a décidé de porter plainte auprès du Procureur de la République territorialement compétent suite aux déclarations mensongères et autres graves diffamations diffusées dans l'émission FOOTBALL de la chaîne privée El-Watania TV, et ce, dans l'unique but que celui de tromper et de semer le doute au sein de l'opinion sportive.
Cette procédure permettra de mettre toute la vérité en avant et la lumière sur ces dépassements récurrents de la part de représentants de médias qui devront répondre de leurs déclarations devant la justice en apportant les preuves de ce qu'ils avancèrent, dans le strict respect de la Loi et son application avec vigueur.

BOXE / CHAMPIONNATS D'AFRIQUE ELITE (MESSIEURS/DAMES) :

Mansouri et Hadjila en demi-finale, Yaïche et Nemouchi éliminés en quarts



LES QUATRE pugilistes algériens dont deux filles qui avaient combattu, mardi à Yaoundé, pour le compte des quarts de finale des championnats d'Afrique de boxe seniors (messieurs et dames), ont eu des fortunes diverses : les filles (Mansouri et Hadjila) se sont qualifiées avec brio aux demi-finales, alors que les garçons (Yaïche et Nemouchi) ont vu leur chemin s'arrêter, face à des contestations sur les décisions d'arbitrages soulevées notamment par le camp algérien. Face à la sud-Africain Dila Vuyolwethu, l'Algérienne Fatiha Mansouri (48kg) a démontré son intention d'aller loin dans ces championnats d'Afrique, après avoir assurée déjà la médaille de bronze. Mansouri a remporté le combat sur le score de 5-0 devant Vuyolwethu, 17e mondiale en Turquie l'année dernière. De son côté, Khélif Hadjila a été expéditive face à l'Ougandaise Zahara Nandawula, obligeant l'arbitre à arrêter le combat au 1er round. Khélif s'est assurée la médaille de bronze, en attend un parcours meilleur. Par contre, le parcours des boxeurs Islam Yaïche et Younès Nemouchi s'est arrêté au stade des quarts de finale, puisque les deux Algériens ont perdu leur combat, face à une contestation algérienne «scandaleux» surtout pour la défaite de Yaïche, affirmet-on, auprès de la délégation. Exempté des 8es de finale, dans la catégorie des 71 kgs, Islam Yaïche a été éliminé par le Camerounais Mengue Ayissi Albert (5-2), alors que Younès Nemouchi (80kg) a été dominé par Pita Kabeji Peter de la RDC (5-0). Dans le programme des combats de la journée du mercredi consacrée aux quarts de finale, l'Algérie sera représentée dans la catégorie des51kgs, avec Mohamed Amine Meziane, vainqueur au 1er tour du Mauricien Valérie Fabrice par arrêt au 1er round. Il défiera le Camerounais Mouhaman Issouhou pour une place en demi-finale, alors que la catégorie des 63,5kgs, Jugurtha Aït Bekka, exempté du 1er tour, affrontera M'Baya Mulumba (RDC) qui avait éliminé au 1er tour le Camerounais Oumarou. Deux autres pugilistes algériens sont qualifiés à des stades avancés des Championnats d'Afrique Elite (messieurs et dames). Il s'agit de Mourad Kadi qualifié aux demi-finales, après avoir éliminé en quart de finale des +92kg, le Kenyan Ramogi Frederick Otieno par arrêt au 1er round et Fatma Zohra Abdelkader-Hadjala (54kg) qui jouera les demi-finales, après avoir éliminée difficilement l'Ougandaise Nadia Najemba (4-3). Pour sa part, Roumaysa Boualem (50 kg), exemptée du 1er tour, débutera contre la Nigériane Adeola Uyesiji, vainqueur de la Camerounaise Mvele Esi Chimène par arrêt de l'arbitre au 1er round, alors que Fatma Zahra Hayam (60kg), également exemptée du 1er tour, défiera en quart, la Camerounaise Jeanne M'Bala Amboki vainqueur de la Kenyane Mwangi Teresiah Wanjiru par arrêt au 3e round. Par contre trois algériens avaient déjà éliminés dès leur entrée en lice dans leurs catégories respectives, à l'image de Chems-Eddine Kramou (67kg) battu par le Mozambicain Bernardo Marime (5-0), Hicham Maouche éliminé par Mujinga Matumona Frazier (RD Congo) aux 8es de finale des 57kg et Chahira Selmouni dans la même catégorie qui n'a pas pu résister à la Camerounaise Dorine Stephane Mambou en quart de final, perdant sur le score de 5-0. Les championnats d'Afrique de boxe seniors (messieurs et dames) ont débuté lundi à Yaoundé (Cameroun), avec la participation de 206 boxeurs dont 64 filles représentants 26 pays dont l'Algérie présente avec 13 boxeurs dont six filles.



Le modèle commercial du cloud va connaître de grands changements, selon VMware

Technologie : Kit Colbert, directeur technique (CTO) de VMware, voit un passage des architectures « distribuées » à des architectures « décentralisées » liées à la blockchain pour la validation. Cela signifie que plusieurs organisations exécutent des applications.

La blockchain d'entreprise est peut-être encore en mode expérimental, mais elle pourrait bientôt changer la façon dont les applications et les systèmes sont conçus, en passant d'une architecture gérée par des organisations individuelles à des architectures dans lesquelles les applications et les données sont partagées et sécurisées entre plusieurs entités – en substance, une forme d'informatique véritablement décentralisée.

Il existe de nombreux fournisseurs de services cloud, mais encore plus de centres de données. Tous ces centres de données, qui disposent d'une quantité innombrable de puissance de calcul sous-utilisée, représentent-ils un réservoir inexploité de puissance de calcul en cloud qui pourrait aplatir l'écosystème du cloud ?

C'est ce qu'affirme Kit Colbert, CTO chez VMware, qui entrevoit un avenir beaucoup plus décentralisé qu'actuellement. J'ai récemment eu l'occasion de m'entretenir avec lui lors de la conférence Explore de VMware à San Francisco la semaine dernière, où il a décrit les facteurs qui ouvrent l'informatique d'entreprise.

Des environnements de plus en plus décentralisés

Un scénario qui émerge est celui des applications construites autour de la blockchain ou des technologies de grands livres distribués, avec leur capacité à permettre la confiance entre de multiples participants, relate Kit Colbert. « La blockchain d'entreprise est très bien alignée avec notre orientation. »

Aujourd'hui, l'accent est mis sur les applications distribuées qui sont construites et exécutées avec des blocs de construction natifs du cloud ou basés sur Kubernetes. Cependant, on se dirige plutôt vers des environnements décentralisés aujourd'hui, a-t-il souligné. Les architectures distribuées sont prises en charge par une seule entité, mais les architectures décentralisées sont prises en charge par plusieurs organisations.

Bien que les deux architectures prennent en charge de multiples instances d'applications et une base de données partagée, « la grande différence est que dans une architecture décentralisée, différentes entreprises exploiteront certaines de ces instances, au lieu d'être exploitées par une seule organisation », a-t-il expliqué.

Cela signifie que ces organisations « ne se feront probablement pas entièrement confiance », a poursuivi Kit Colbert. « C'est là que la blockchain intervient, pour soutenir ce genre de cas d'utilisation. »

« L'Airbnb de la capacité de calcul », selon Kit Colbert

Alors que les systèmes décentralisés basés sur la blockchain représentent encore une petite fraction des offres de VMware, Kit Colbert s'attend à ce que cela augmente à mesure que la technologie se développe.

L'informatique en cloud elle-même est un mélange hétérogène, et le restera. Si le cloud computing public représente une grande partie de l'avenir pour de nombreux plans informatiques, les environnements sur site ont toujours leur place, estime Kit Colbert.

« Même si une entreprise est née dans le cloud ou qu'elle s'y déplace, nous constatons souvent qu'elle y ramène des éléments. Souvent, pour des raisons de coût, de conformité, de sécurité, de localité ou de souveraineté, il est préférable de garder les choses sur place. Tout mettre dans le cloud public n'est pas la bonne solution, tout garder sur place n'est pas la bonne solution. Au contraire, pour être intelligent, il faut se dire : OK, quelles sont les exigences de l'application, et quel est le meilleur endroit pour répondre à toutes ces exigences ? »

Du point de vue des centres de données, les technologies sont désormais en place pour prendre en charge des ressources en cloud de type grille, en utilisant non seulement les ressources des fournisseurs de cloud, mais aussi les capacités des centres de données privés partagés proposés sur un marché spot ouvert – une sorte d'Airbnb de la capacité de calcul.

Cela inclut la possibilité « d'exécuter une machine virtuelle dont l'accès peut être protégé par un administrateur », explique Kit Colbert. « Nous pouvons appliquer cela de manière cryptographique, ce que nous ne pouvions pas faire il y a quelques années, grâce aux changements de cœur des processeurs. »

VMware a déjà piloté un « échange de clouds » dans lequel la capacité inutilisée dans les centres de données des entreprises pouvait être vendue sur un marché ouvert.

Le projet a été une expérience d'apprentissage pour l'entreprise et a permis d'identifier les problèmes potentiels, raconte Kit Colbert.

Mené parmi les fournisseurs de clouds et les partenaires de plateforme de VMware, le principal problème rencontré au cours du pilote était la sécurité – le déplacement des données vers des endroits inconnus. « Nous ne pouvons pas écrire des données non chiffrées sur un disque dur qui appartient à un autre client », précise Kit Colbert. « C'est une ligne rouge – nous devons avoir un système de chiffrement. Nous devons également avoir un moyen d'empêcher l'opérateur d'accéder à la machine virtuelle ou à ses données, que ce soit au moment de l'exécution ou au repos. »

Le rôle de CTO évolue

Assurer la sécurité introduit également « des problèmes de responsabilité pour les opérateurs clients », poursuit-il. « Ils ne voudront pas signer de clauses d'indemnisation, et tout un tas de choses juridiques et autres sur lesquelles nous pourrions être rattrapés également. »

Kit Colbert a également évoqué l'évolution du rôle de sa profession, le chief technology officer, qui recoupe souvent celui des chief information officers et des chief digital officers. « Le CTO est l'un des rôles les moins bien définis de l'industrie », estime-t-il.

« Il peut s'agir d'un vice-président de l'ingénierie, d'un super ingénieur commercial, d'un évangéliste ou d'un chef de produit...

ou il peut être davantage un contributeur individuel, plutôt un influenceur, un type d'architecte. »

Kit Colbert supervise l'innovation, l'ESG, ainsi que les plateformes et services de base qui soutiennent les unités commerciales du fournisseur.

« En outre, je fournis la stratégie technique globale de l'entreprise : voici où nous devrions aller en tant qu'entreprise, et voici les grandes lignes de ce que nous devrions faire en tant qu'entreprise. »

Brave, Vivaldi et Mozilla bloquent la tentative de tracking de Google dans Chromium

La société Google excerce-t-elle un peu trop de pression sur les standards du Web ? En tout cas, les propositions du géant californien ne font pas l'unanimité parmi les éditeurs de navigateurs.



On le sait, Google Chrome est certainement l'un des navigateurs les moins sécurisés du marché. Pour faire face à la firme de Mountain View, les concurrents misent d'ailleurs très précisément sur la protection de la vie privée. C'est le cas de Mozilla Firefox, Brave ou encore le navigateur couteau suisse Vivaldi.

Une API controversée

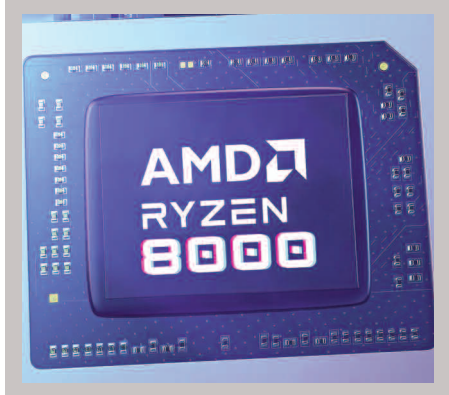
Ces même acteurs s'opposent à la mise en place d'une nouvelle interface de programmation baptisée Web Environment Integrity API au sein de Chromium. Google explique que cette dernière permet de s'assurer que le système utilisé par l'internaute est "digne de confiance".

Les ingénieurs de Chrome précisent qu'il s'agit de mieux lutter contre les bots spam les sites Web, de mieux sécuriser les transactions financières ou encore de pouvoir placer des copyrights. Pour ce faire, cette interface remonte au site web visité un certain nombre d'informations sur la configuration matérielle ou le système d'exploitation utilisé par l'internaute. Libre ensuite au site Web d'autoriser ou non son accès.

Au-delà de la collecte d'informations constituant une forme de fingerprinting, les opposants à ce nouveau jeu d'API estiment que ce dispositif pourrait créer un Internet à deux vitesses avec certains internautes interdit d'accès à plusieurs sites. Et puis... qui souhaite voir l'implémentation de DRM sur le Web ?

Mozilla appelle à un Web ouvert, c'est-à-dire avec des sites Internet accessibles quel que soit le navigateur utilisé. Pour éviter ce décalage, cela forcerait donc Mozilla et Apple à intégrer cette API au sein des moteurs Gecko et Webkit pour finalement standardiser une forme de verrou numérique sur le Web.

Strix Point et Strix Halo : premières infos sur les processeurs Ryzen 8000 d'AMD



DOUCEMENT, les choses se mettent en place pour les processeurs Ryzen 8000 et l'introduction d'une architecture hybride chez AMD.

L'annonce – toute récente – de l'APU Phœnix 2 a confirmé l'intérêt d'AMD pour les architectures hybrides que la société américaine avait plutôt eu tendance à éviter. Les Ryzen 8000 devraient enfoncer le clou.

Deux nouvelles APU en Zen5

En avril dernier, les premières rumeurs à propos de la génération prochaine de Ryzen avaient fait surface. Moore's Law is Dead était alors le seul à présenter ses informations et compte tenu des récentes erreurs du bonhomme, nous attendions que de nouvelles sources confirment la chose.

C'est aujourd'hui chose faite et nos confrères de VideoCardz relayent à leur tour les indiscrétions d'Olrak29 qui a tweeté diverses choses intéressantes à propos de deux des multiples gammes prévues autour des Ryzen 8000 : les Strix Point d'un côté et les Strix Halo de l'autre. Dans un cas comme dans l'autre, il serait question d'APU, des processeurs dotés d'une solution graphique intégrée performante.

La conception des deux séries semble toutefois varier assez nettement : monolithique pour Strix Point et chiplet pour Strix Halo.

Monolithique vs Chiplet

Plus intéressant encore, VideoCardz souligne que Strix Halo devrait se contenter de cœurs Zen5 – 16 pour être exact – quand Strix Point adopterait une conception hybride à la manière de ce qu'Intel fait depuis déjà deux générations ou de ce qu'AMD a annoncé avec Phœnix 2.

Dans le cas de Strix Point, on parle de 12 cœurs avec quatre cœurs Zen5 et huit cœurs Zen5c. Toute la question sera de savoir à quel point les Zen5c sont moins performants/plus efficaces que les Zen5. Sur Phœnix 2, tout porte à croire que la différence entre les Zen4 et les Zen4c est assez réduite, il s'agit principalement de réduire la mémoire cache associée.

Ainsi conçue, Strix Point serait une bonne candidate pour succéder aux Ryzen 7040, les Phœnix.

On remarque notamment la présence de 16 unités de calcul RDNA3.5 pour la partie graphique et un TDP compris entre 15 et 45 watts. De son côté, Strix Halo remplacerait plutôt les Dragon Range avec 40 unités de calcul RDNA3.5 et un TDP de 55 à 120 watts.

Les dernières rumeurs ne donnent en revanche aucune fenêtre de lancement pour des puces que les précédents bruits de couloir calaient pour le milieu de l'année prochaine (Strix Point) voire le dernier trimestre 2024 (Strix Halo).

Comment Bing va s'emparer du Navigateur Edge



BING s'apprête à bousculer l'expérience utilisateur de Edge grâce à l'introduction de plugins. Cette nouvelle fonctionnalité, actuellement en phase de test, pourrait bien changer la donne et le rapprocher de ChatGPT d'un point de vue fonctionnel.

Le navigateur Edge de Microsoft est peut-être sur le point de connaître une évolution majeure. Bing, le moteur de recherche de la firme de Redmond, est en effet sur le point d'intégrer des plugins à son chatbot, une nouveauté qui pourrait bien bouleverser l'expérience utilisateur.

Une fonctionnalité en phase de test

Selon une récente découverte dans Edge Canary, le canal expérimental du navigateur, Microsoft a rendu le chatbot alimenté par l'IA beaucoup plus accessible.

Comme l'a observé l'enthousiaste de Edge, @Leopeva64, une nouvelle section a été ajoutée au panneau de personnalisation de Microsoft Edge.

Ce panneau, situé sur le côté droit de votre écran Edge, est l'endroit où se trouvent généralement tous les plugins.

La nouvelle section est spécifiquement dédiée aux plugins de chat Bing, avec une mention indiquant : « Activer les plugins de chat Bing. Certains plugins ont été préinstallés et sont disponibles sur tous vos appareils connectés. »

En tant que fonctionnalité réservée aux insiders, il faudra encore un certain temps avant que celle-ci n'arrive pour les utilisateurs généraux.

Parfois, les fonctionnalités testées ne parviennent même pas à la version finale, il est donc préférable de rester prudent.

Le premier bateau jamais découvert !



LES BATEAUX ont servi de moyen de transport depuis des milliers d'années. Aujourd'hui, louer un catamaran pour les vacances est devenu un jeu d'enfants sur location bateau arcachon, mais des preuves indirectes, telles que la colonisation précoce de l'Australie il y a plus de 40 000 ans, des découvertes en Crète datées de 130 000 ans et à Flores datées de 900 000 ans, suggèrent que des bateaux ont été utilisés depuis la préhistoire à des fins commerciales et militaires.

Les premiers bateaux auraient été des pirogues, et les plus anciens bateaux trouvés par fouilles archéologiques datent d'environ 7 000 à 10 000 ans. Le plus ancien bateau jamais découvert, le canoë Pesse, a été trouvé aux Pays-Bas, c'est une pirogue faite à partir de tronc d'arbre évidé de Pin sylvestre (Pinus sylvestris) qui a été construit entre 8200 et 7600 av. J.-C. Ce canoë est exposé au Drents Museum à Assen, aux Pays-Bas.

D'autres pirogues très anciennes ont également été retrouvées comme des radeaux datant d'environ 8 000 ans. Un bateau en roseau vieux de 7 000 ans a été découvert au Koweït. Des bateaux ont également été utilisés entre 4000 et 3000 av. J.-C à Sumer, en Mésopotamie antique (actuel Irak) et dans l'Égypte ancienne.

Un étudiant chinois a pu mémoriser 67 890 chiffres de Pi !

CELA SEMBLE IMPOSSIBLE, mais le chinois Lu Chao, surnommé « la calculatrice humaine », a réussi à accomplir cet exploit en 2005. Il a pu réciter 67 890 chiffres de Pi en 24 heures et 4 minutes. Ce qui plus incroyable est que Lu avait l'intention de réciter encore plus de chiffres, il prétend, en effet, avoir mémorisé 100 000 chiffres au total, cependant une faute au 67 870ème chiffre l'a arrêté.

LE SAVIEZ VOUS
J Indépendant



BON AP'
Les membres d'équipage ont estimé que cette panne rendait la nourriture impropre à la consommation

Le frigo de l'avion est en panne, l'équipage propose un menu KFC aux passagers avant un vol

Confrontés à une panne de réfrigérateur, les membres d'équipage du vol 252 de la British Airways ont fait preuve d'inventivité le 23 janvier dernier. Grâce à eux, les passagers de cet avion reliant les Bahamas à Londres ont pu déguster un menu KFC, rapporte le journal britannique The Sun.

Une heure de retard

« Nous présentons nos excuses aux clients qui n'ont pas pu bénéficier d'un service de repas complet. Nous avons dû improviser à cette occasion et nous sommes désolés si vous y avez laissé des plumes », a plaisanté la compagnie aérienne en faisant référence au poulet frit, spécialité de l'enseigne KFC.

L'improvisation aura coûté une heure de retard aux passagers de ce vol long-courrier d'une durée initiale de douze heures.

Constatant que le réfrigérateur de l'appareil était en panne, les membres de l'équipage avaient rapidement décidé de passer commande au KFC. Mais il avait ensuite fallu attendre que les repas soient préparés.

Des passagers mécontents

« Il faisait très chaud, cela rendait la nourriture impropre à la consommation et British Airways ne voulait pas prendre le risque que tout le vol soit malade. C'était la seule option pour être sûr que personne ne soit malade », a estimé un passager compréhensif.

À l'inverse, d'autres personnes n'auraient pas hésité à exprimer leur mécontentement après ce changement de dernière minute. Un comportement qui a agacé un autre voyageur :

« Les mêmes personnes qui gémissent gémiraient encore plus fort si elles n'avaient pas reçu de nourriture », a-t-il dénoncé.

Une fois arrivés dans la capitale anglaise, tous les passagers ont reçu des bons d'achat pour se restaurer à leur convenance dans l'aéroport.

Le combat entre Mark Zuckerberg et Elon Musk annulé ? Le patron de Meta en plein doute

Alors que les patrons de Twitter et de Meta ont annoncé leur intention de s'affronter dans une cage, Mark Zuckerberg a confié ne pas être certain que ce combat aura véritablement lieu.

Il y a quelques semaines, les internautes découvraient Mark Zuckerberg et Elon Musk en plein entraînement avec le podcasteur Lex Fridman, ceinture noire de jiu-jitsu brésilien. Les patrons de Twitter et de Meta disaient se préparer avant de se retrouver dans une cage de MMA pour se bagarrer. Mais ce combat insolite pourrait finalement ne pas avoir lieu, à en croire les confidences du fondateur de Facebook, relayées par le site américain Gizmodo. Lors d'une réunion interne à Meta, jeudi 27 juillet 2023, Mark Zuckerberg aurait expliqué douter que cet événement se tienne réellement. Il ne serait « pas sûr » de pouvoir combattre Elon Musk. Selon une employée présente à cette réunion, le PDG aurait dit à l'assistance : « Je ne sais pas, je n'ai pas de nouvelles à ce sujet. Vous le savez, j'adore me battre donc oui, j'aimerais vraiment le faire. » Il aurait indiqué : « je ne sais pas si ça va se mettre en place. »

Mark Zuckerberg, un amateur de jiu-jitsu

Si Elon Musk dit avoir besoin de beaucoup d'entraînements avant d'affronter Mark Zuckerberg, le patron de Meta n'est pas un novice en la matière. En effet, il a participé à son premier tournoi de jiu-jitsu en mai 2023. Le milliardaire a remporté une médaille d'or et une médaille d'argent pour son équipe lors de la compétition qui se déroulait dans la Silicon Valley. Jeudi 27 juillet 2023, lors de la réunion interne, il a même annoncé son désir de « participer à une compétition de MMA » dans l'avenir.

Elon Musk, lui, aurait participé à de violents combats en Afrique du Sud quand il était jeune. Cette histoire de bagarre entre les deux riches PDG avait débuté sur les réseaux sociaux. « Je suis prêt pour un match en cage lol », avait écrit le patron de Twitter le 21 juin 2023. « Envoyez-moi l'adresse », lui avait répondu le chef du groupe Meta dans une story sur Instagram. Elon Musk avait ajouté : « Vegas Octogon ». Depuis, les deux hommes continuent à communiquer régulièrement sur ce rendez-vous hypothétique.



Pourquoi les émissions de CO2 repartent-elles à la hausse ?



Mené par une centaine de chercheurs en climatologie, le Global Carbon Project dresse chaque année le bilan du CO2 émis par les activités humaines sur la planète. Après un creux lié à la pandémie de Covid, les émissions sont reparties à la hausse. Explications.

"Chaque année, nous essayons d'avoir la meilleure synthèse possible des processus qui expliquent l'augmentation du CO2 dans l'atmosphère, principale cause du réchauffement climatique", souligne en conférence de presse Philippe Ciais, chercheur au Laboratoire des Sciences du Climat et de l'Environnement (CEA-CNRS-UVSQ).
Comme une centaine d'autres scientifiques issus de 85 instituts de recherche dans le monde, ce climatologue a contribué au rapport du Global Carbon Project - dirigé par Pierre Friedlingstein, de l'Université d'Exeter (Royaume-Uni) - dressant à la fois le bilan des émissions de dioxyde de carbone par les activités humaines sur la planète pour l'année 2021, ainsi que les projections pour 2022.

40,6 milliards de tonnes de CO2 en 2022

Les données sur les émissions de CO2 analysées proviennent à la fois des Etats, de l'Agence internationale de l'énergie (IEA), mais aussi des pollueurs eux-mêmes, à l'instar du géant pétrolier British Petroleum (BP). Les autres gaz à effet de serre (méthane, oxyde nitreux...) ne sont pas pris en compte par le Global Carbon Project, en raison de difficultés de comparaison - le méthane a un effet de réchauffement plus puissant, mais il persiste moins longtemps que le CO2 dans l'atmosphère.
"Les émissions de CO2 ont fortement rebondi (après la crise du Covid)", annonce Philippe Ciais. Quant à l'année 2022, le bilan des mois déjà écoulés - complété avec une extrapolation sur les mois restants - s'élève à 40,6 milliards de tonnes (GtCO2). Le chercheur pointe la "reprise économique après la récession en 2020". "Pendant le Covid, il y a eu moins de demande, ce qui fait que les ressources fossiles ont été moins sollicitées, et ce fut une bonne année pour les (énergies) renouvelables."

Détaillant les émissions de CO2 pays par pays, le climatologue relève "en 2021 un très fort rebond de la Chine, suivi en 2022 d'une légère diminution, probablement liée au ralentissement économique ainsi qu'aux reconfinements dans le cadre de la politique zéro-covid. Aux Etats-Unis, les émissions ont augmenté en 2022 (+1,5 %) tandis qu'elles ont baissé en UE (-0,8 %). Mais la hausse la plus forte est observée pour l'Inde : +6 %."
"Même si toutes les promesses (des gouvernements) sont tenues, nous ne sommes pas du tout certains de rester sous la barre des 2°C (de réchauffement planétaire)", en conclut-il. "Or, nous sommes déjà à +1,1 °C, et nous voyons déjà le changement climatique se manifester avec une intensité qui a surpris même les climatologues."

Reprise de l'aviation et déforestation

La plus grande part de ce bilan (36,6 GtCO2) correspond aux émissions de CO2 d'origine fossile (pétrole, charbon, gaz et ciment), qui devraient augmenter de 1 % par rapport à l'année précédente. Une hausse attribuable notamment à une "forte ré-augmentation de l'utilisation du pétrole, notamment avec la reprise de l'aviation", précise le chercheur. Si le transport aérien représente certes une faible part des émissions globales (2 à 3 %), "la ré-augmentation qui a suivi une diminution de moitié en 2020" expliquerait cet effet, à première vue disproportionné.
La partie restante (3,9 GtCO2) correspond aux émissions liées au changement d'usage des terres, notamment la déforestation. En coupant des arbres, l'humanité libère du carbone (flux brut), ce qui est compensé - mais seulement en partie - par la repousse des forêts dites "secondaires", détaille le climatologue. "Si l'on pouvait atteindre le "zéro déforestation" en 10 ans, nous pourrions bénéficier (de cette repousse) pour renverser la tendance, et avoir un "puits net" de carbone".

Mais pour l'instant, trois pays procèdent toujours à une déforestation massive, laissant place à des terrains agricoles : "l'Indonésie et le Brésil, principalement pour l'exportation (respectivement d'huile de palme et de soja destiné aux animaux d'élevages, NDLR)" et "la République Démocratique du Congo, où il s'agit davantage de petites exploitations, avec de l'agriculture tournante", distingue le scientifique.

2022, une année critique pour les gaz à effet de serre

"Le problème, c'est que l'humanité extrait du carbone fossile : charbon, pétrole et gaz naturel. Une partie (du CO2) s'accumule dans l'atmosphère. Heureusement, il y a des réservoirs naturels (ou "puits de carbone", tels que les océans et les forêts, NDLR) qui en réabsorbent environ la moitié", explique le chercheur.

Toutefois, ces puits de carbone semblent devenir de moins en moins efficaces. "D'après nos analyses, le changement climatique est en train de réduire l'absorption du carbone par les océans (de 4 %) et par les écosystèmes terrestres (de 17 %)" sur la décennie 2012-2021, souligne le climatologue. L'affaissement de ce puits de carbone au niveau des forêts françaises serait dû à la fois aux conditions climatiques (températures plus élevées) ainsi qu'aux parasites qui augmentent la mortalité des arbres.
"Au niveau européen, on est déjà sur une bonne trajectoire, même s'il va falloir intensifier les efforts (...) et au niveau de la France, nous sommes aussi sur la bonne voie", confirme Jean-Pierre Chang, Directeur adjoint – Pôle de Coordination de l'Inventaire au Citepa, une association sans but lucratif qui évalue l'impact des activités humaines sur le climat et la pollution atmosphérique. Selon son analyse, la période 1990-2005 - caractérisée par une stabilisation des émissions de gaz à effet de serre - a vu suivre une nouvelle ère marquée par une "tendance structurelle à la baisse".
Ainsi, les émissions correspondant aux années 2019, 2020 et 2021 n'ont pas dépassé, chacune respectivement, les "plafonds annuels indicatifs de la SNBC (stratégie nationale bas carbone, NDLR)". Pour les années à venir, dans notre pays, "il faut espérer une continuation de la réduction des émissions (...) à hauteur de -3 % à -4 % d'ici 2030", ajoute-t-il.
En zoomant sur les secteurs d'activité, l'expert du Citepa remarque que si le résidentiel tertiaire et l'industrie manufacturière ont vu leurs contributions respectives diminuer (-13 % et -5 %), l'industrie de l'énergie, elle, a émis davantage de gaz à effet de serre (+8 %) - ce qui s'expliquerait par "la mise à l'arrêt des centrales nucléaires françaises" et par un "recours plus important aux énergies fossiles".

Réduire nos émissions, autant que pendant la crise du Covid - mais de manière pérenne

"Mais stabiliser le climat, ça veut dire faire descendre les émissions à zéro. Si l'on voulait atteindre le "net zéro" (...) d'ici 2050, il faudrait réduire nos émissions de 1,4 GtCO2 chaque année - ce qui correspond à ce qui s'est produit pendant la crise du Covid, mais cette fois-ci, il faudrait le faire de manière pérenne", insiste Philippe Ciais.
Faisable ? "Un objectif aussi ambitieux ne pourrait être atteint qu'en réduisant la demande", estime-t-il. "2022 est une année critique, (...), or, c'est (aussi) une année chaotique avec la crise des énergies et la guerre en Ukraine. On est passé d'un monde où l'on pouvait faire des projections relativement fiables sur l'avenir, à un monde où l'on ne peut plus vraiment prévoir les variations", prévient le climatologue.
Il y a désormais 50 % de chance que le réchauffement planétaire de 1,5 °C soit dépassé dans neuf ans, évaluent les experts du Global Carbon Project.

Charisme : c'est quoi, signes, comment le développer ?



Très valorisée dans notre société, notamment sur les réseaux sociaux, le charisme est la capacité de plaire, de convaincre et de fédérer des personnes autour de soi. Quels sont les signes du charisme ? Comment le développer ? Conseils , psychologue clinicienne.

D ÉFINITION : QU'EST-CE QUE LE CHARISME ?

Le charisme trouve son origine en théologie. Il s'agit de dons extraordinaires octroyés par l'Esprit-Saint à une personne ou un groupe de personnes pour le bien de la communauté. En sociologie, développé par Max Weber dans Economie et société, le charisme est "la croyance en la qualité extraordinaire (...) d'un personnage, qui est, pour ainsi dire, doué de forces ou de caractères surnaturels ou surhumains ou tout au moins en dehors de la vie quotidienne, inaccessible au commun des mortels ; ou encore qui est considéré comme envoyé par Dieu ou comme un exemple, et en conséquence considéré comme un 'chef". Aujourd'hui, "le charisme est la capacité que certaines personnes ont à fédérer autour d'elle ou autour d'un projet et de capter l'attention", complète Johanna Rozenblum, psychologue clinicienne à Paris.

SIGNES : COMMENT RECONNAÎTRE UNE PERSONNE CHARISMATIQUE ?

Le charisme d'une personne peut se mesurer selon de nombreuses qualités. Il peut s'agir de la capacité à :
S'exprimer clairement en public,
Exposer précisément sa pensée,
Capter l'attention de son auditoire
Charmer son auditoire
Poursuivre un projet ou une idée avec détermination.
On reconnaît le charisme en premier lieu grâce à son aisance relationnelle, c'est à dire la capacité de cette personne à nouer des relations avec les autres personnes qui l'entourent.
Autres signes, la volonté de réussir comme état d'esprit et une certaine forme de séduction qui permet naturellement de rallier les personnes autour de soi ou d'un projet", note la psychologue. Attention, la personne charismatique n'est pas un tyran qui use de son pouvoir avec autorité. "Il est important de rappeler que le charisme, ce n'est pas de la manipulation. Les personnes charismatiques ont de vrai compétences professionnelles et sociales qui captent l'attention", explique Johanna Rozenblum.
Les personnes charismatiques ont aussi la capacité à s'intéresser aux autres et à les écouter.
Le charisme réside également dans une façon d'être, une présence appréciée et attirante, une gestuelle, une prestance qui confèrent à la personne une autorité naturelle.

QUELS SONT LES AVANTAGES DU CHARISME ?

Le charisme est une qualité très valorisée dans toute les sphères de la vie, amicale, amoureuse, professionnelle.
Il est un facilitateur car il permet de faire avancer un projet, de galvaniser, d'enthousiasmer, de mobiliser... Attention toutefois :
"le charisme doit rester une qualité qui fédère en permettant de mobiliser autour de soi pour créer de nouvelles choses. La dérive serait de l'utiliser à des fins plus personnelles , met en garde Johanna Rozenblum.

MANQUE DE CHARISME : QUELLES CAUSES ET CONSÉQUENCES ?

"Le charisme est l'une des facettes de l'estime et de la confiance en soi. Sans estime de soi, il est plus difficile de faire entendre sa voix, de prendre des décisions ou de s'opposer", explique la psychologue.
Toutefois, on peut ne pas être reconnu par ses pairs comme une personne charismatique mais être respecté, et entendu, pour d'autres qualités. Par exemple, une personne timide pourra être reconnue au travail pour sa rigueur ; dans un réseau amical pour son honnêteté ou sa gentillesse.

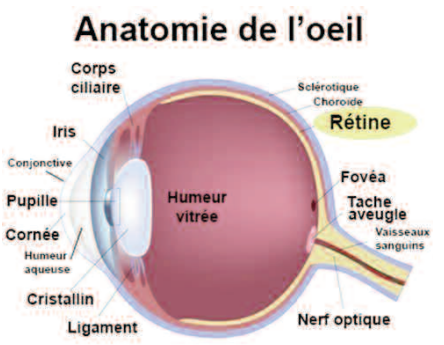
COMMENT DÉVELOPPER SON CHARISME ?

Défini en théologie comme un don surnaturel, le charisme est souvent perçu comme un don inné, "on en a ou pas". Toutefois, il est possible de travailler sur certaines qualités pour développer et acquérir un peu plus de charisme. Le savoir-faire, la confiance en soi, la maîtrise de soi, la constance, la bienveillance, l'altruisme, la séduction, l'empathie sont autant de qualités qu'on peut développer et qui contribue à accroître son charisme.
"Le charisme est la partie émergée de l'estime de soi. C'est en travaillant cette confiance, en évoluant, en s'ouvrant aux autres que le charisme finit par s'exprimer", assure Johanna Rozenblum.

Angiographie : principe, indications

L'angiographie (oculaire, cardiaque, cérébrale...) est une technique d'imagerie médicale qui permet de visualiser l'intérieur des vaisseaux sanguins (artères ou veines), en cas de suspicion d'une pathologie du vaisseau.

DÉFINITION : QU'EST-CE QU'UNE ANGIOGRAPHIE ?
L'angiographie est un examen d'imagerie médicale peu invasif qui permet de visualiser l'intérieur des vaisseaux sanguins. Cette technique va souvent de pair avec d'autres examens d'imagerie médicale non invasifs comme l'écho Doppler, le scanner ou l'IRM. On parle d'artériographie lorsqu'il s'agit d'explorer les artères (elles conduisent le sang du cœur vers les tissus) et de phlébographie lorsque cela concerne



les veines (elles conduisent le sang des tissus vers le cœur). Il est possible d'étudier toutes les artères et veines du corps (celles se trouvant au niveau des jambes, du cerveau, du cœur etc...).

Quel est le principe d'une angiographie ?

Pratiquer une angiographie permet donc parfois d'éviter ou de minimiser une opération chirurgicale plus longue et plus dangereuse.
"L'angiographie est utile pour préciser des lésions vasculaires précédemment étudiées avec une imagerie médicale non invasive (écho Doppler, scanner, IRM...) mais elle sert aussi à traiter l'anomalie dans le même temps", explique Frédéric Mercier, chirurgien vasculaire à Paris. Dans le cadre d'un examen diagnostic, l'angiographie va permettre de préciser la longueur des rétrécissements et le retentissement sur la perfusion de l'organe en aval (processus qui alimente l'organe en quantité suffisante en nutriments et oxygène). A ce titre, la coronarographie, qui étudie le réseau des artères du cœur, permet d'analyser les lésions des artères et les territoires du cœur qui pourraient souffrir d'une mauvaise perfusion.

Infiltration, crème à la cortisone : les précautions



Les corticoïdes sont des médicaments qui présentent des propriétés anti-inflammatoires. Ils sont prescrits pour traiter un très large éventail de pathologies. Lesquelles ? Quelles précautions prendre ? Zoom sur la cortisone.

Définition : qu'est-ce que la cortisone ?
La cortisone est une hormone naturellement sécrétée par les glandes surrénales au niveau du cortex. Elles appartiennent à la famille des stéroïdes. "C'est une hormone indispensable à la vie, qui a des propriétés anti-inflammatoires et régule le métabolisme du sucre, des protides, des glucides…", précise la Professeure Laurence Fardet, dermatologue et interniste, créatrice de cortisone-info.fr, un site d'information sur les corticoïdes indépendant de l'industrie pharmaceutique.

Précautions
-Cortisone et soleil
En réalité, peu de précautions sont à prendre lorsque l'on est traité par corticoïdes. L'exposition au soleil, la grossesse ou encore une consommation modérée d'alcool, ne sont pas contre-indiquées. "Mais en raison des troubles de l'humeur qu'ils induisent, on peut se demander dans quelle mesure l'alcool va interagir. Prudence, donc", suggère la praticienne.
-Cortisone et alimentation
-Cortisone et sport

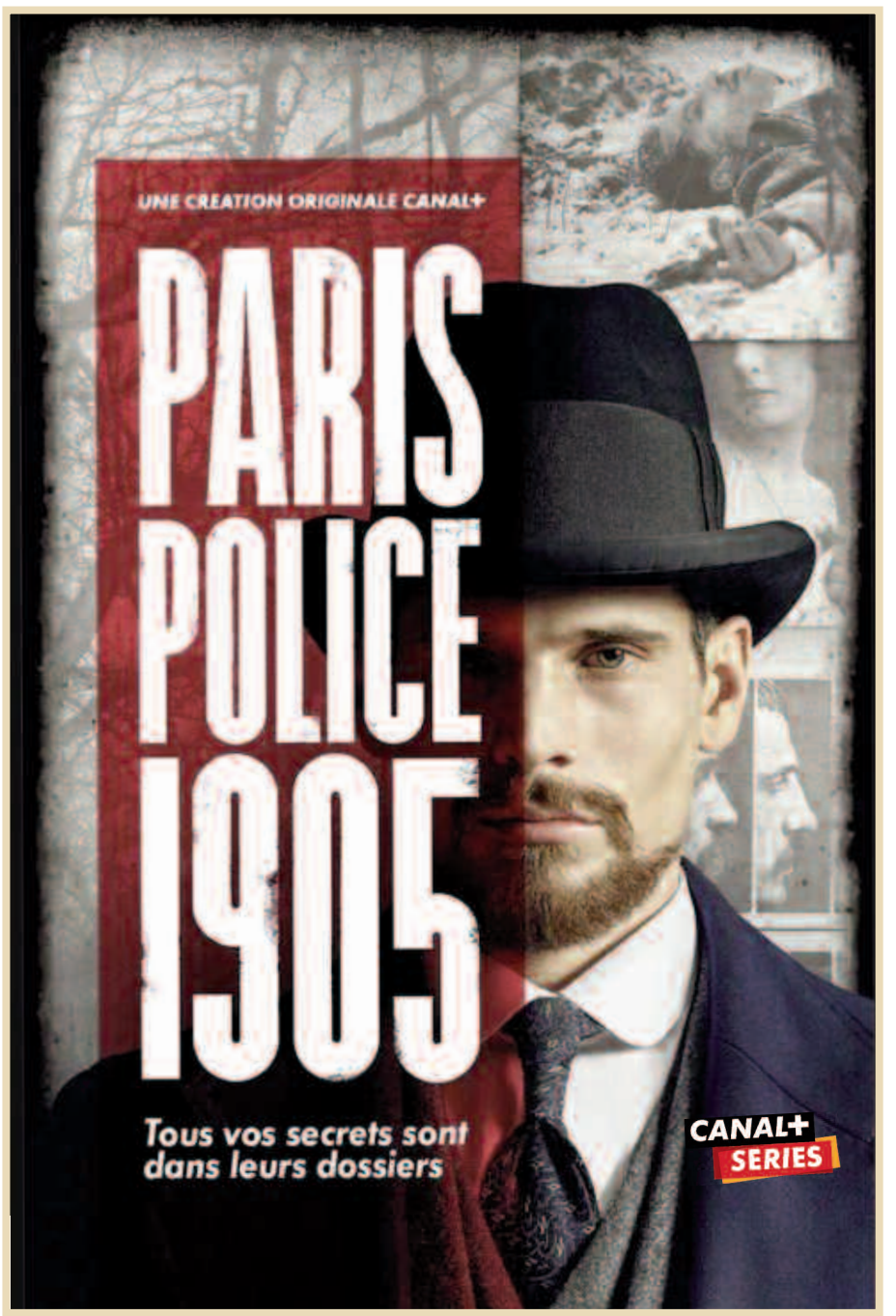








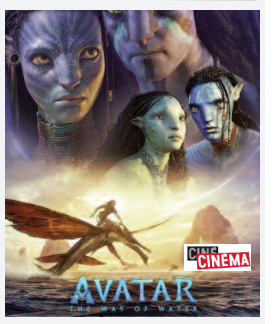


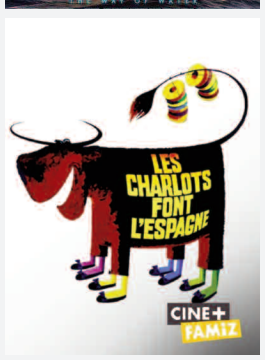


JEUNE INDEPENDANT









télévision

PROGRAMME DU JOUR

20h55 Téléréalité, France 2023 — TF1
Ma mère, ton père, l'amour et moi

20h50 Divertissement France ,2023 — France 2
Joyeux anniversaire Renaud

20h55 Téléréalité 2023 — 6ter
Cauchemar en cuisine

21h00 Série de science-fiction ,2023 — CANAL+
Invasion

20h50 Emission musicale — W9
France
M6 fête les 30 ans du Top 50

20h50 Cinéma Film d'aventures — CINE+ FRISSON
France 2011
Forces spéciales

21h05 Magazine de société — 6ter
France - 2022
Les reines de la route Saison 3

20h50 Film de guerre, 1998 — CINE+ PREMIER
Il faut sauver le soldat Ryan

20h55 Série policière: Etats-Unis — C8
S.W.A.T.

20h50 Film de science-fiction Etats-Unis, 2022 — CINE+ CINEMA
Avatar : La voie de l'eau

21h00 Cinéma Comédie — CINE+ FAMIZ
France - Espagne 1972
Les Charlots font l'Espagne

21h25 Cinéma Comédie — TMC
Mexique - France 1991
L'opération Corned Beef

21h03 la chaine CANAL+ SERIES



Série d'aventures France , 2018
Saison 2 Épisode 5/6

Guyane

Vincent organise un match de football entre les orpailleurs brésiliens et les Wayana afin d'apaiser les tensions. De son côté, Nathalie met tout en oeuvre pour obtenir des subventions afin de financer la construction d'un dispensaire à la lisière de la jungle. Anita est convoquée par les policiers de la PJ de Cayenne au sujet de la mort de Thiago. Pendant ce temps, Goldman passe un accord secret avec Clara qui veut remplacer sa mère à la tête du gang Quintero.

22h47

Série dramatique France ,2022
Saison 1 Épisode 1/2

Paris Police 1905

En 1905, sous l'ordre du préfet Lépine, la police des moeurs tente de mettre fin à la prostitution dans les rues de Paris. Pendant ce temps, l'inspecteur Antoine Jouin enquête sur le cadavre d'un homme retrouvé dans le Bois de Boulogne. Le policier s'appuie sur le rapport du criminologue Alphonse Bertillon qui a effectué les constations sur la scène de crime. Marguerite Steinheil livre de précieuses informations mondaines aux autorités.

HORAIRES DES PRIÈRES

	Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
ANNABA	03:56	12:36	16:25	19:38	21:09
CONSTANTINE	04:04	12:42	16:30	19:43	21:14
ALGER	04:15	12:54	16:43	19:56	21:27
OUARGLA	04:14	12:49	16:37	19:49	21:19
CHLEF	04:25	13:01	16:50	20:02	21:33
MOSTAGANEM	04:31	13:06	16:54	20:07	21:37
ORAN	04:35	13:09	16:57	20:10	21:39

LE JEUNE
INDÉPENDANT

N° 7653 — JEUDI 3 AOÛT 2023

www. jeune-independant. net direction@jeune-independant. net

Meteo

	Maximales	Minimales
Alger	35°	22°
Oran	34°	24°
Constantine	41°	20°
Ouargla	45°	30°

ANALYSE DU DERNIER DISCOURS DU ROI DU MAROC

AU ROYAUME DES AVEUGLES... !

C'est avec un air très fatigué, apparemment malade et affaibli avec des difficultés respiratoires et une mauvaise articulation que le roi s'est adressé à son «cher» peuple lors d'un discours à l'occasion du 24e anniversaire de son accession au trône. Un état de santé assez critique qui incite à s'interroger s'il pourra prononcer un autre pour le 25e anniversaire !



Un discours qui reflète un malaise politique.

Une analyse de discours nous renseigne sur les failles dans la communication officielle du monarque et plus globalement du Makhzen. Le roi avait commencé son discours par la « cohésion » entre la monarchie et le peuple marocain, autant dire, préciser une chimère pour évoquer ce qu'il qualifie de « cohésion spontanée ou fusion entre la monarchie et le peuple ». Pourquoi parler de spontanéité après 24 ans de règne ? Lui fallait-il 24 ans pour enfin arriver à décrire la relation entre la monarchie et son peuple ? Pourquoi spontanée ? Parce que le peuple marocain supporte 24 ans durant une immaturité politique ? Si spontanée qu'elle demeure l'objet des affiches électorales méprisantes, notamment en Espagne ? Et comme la spontanéité ne suffit pas, le roi rappelle à son « cher » peuple que le Maroc a pu créer un « Etat-Nation » insinuant l'appartenance unificatrice du peuple marocain, marginalisant par ailleurs la spécificité du Rif.

Evoquer la notion d'Etat-Nation démontre que le Makhzen n'a pas bien révisé ses cours avant de rédiger ce discours, L'État est l'Alfa et l'Oméga de toute dynamique politique. Une sorte d'arrière-plan normatif à la fois matériel et idéal, ce qu'on appelle également « Stateness » : « étaticité ». Ce dernier suppose des degrés dans l'existence réelle de l'État. A quelle existence renvoie ce discours ? Au makhzano-sionisme ? A quelle réalité ? Le roi sait-il que la philosophie de l'Etat-Nation repose sur la consolidation de la démocratie ? Impossible de l'évoquer au Maroc ; il suffit de se rappeler de Nacer Zefzafi ! Un vocabulaire royal dispersé, déstructuré, bref, reflétant un malaise politique, voire une phase de démakhzanisation ! A titre d'exemple, à la 5mn 29sec, le roi avait du mal à lire « unité territoriale » répétant trois fois « unité arabe » avant de prononcer le mot « territorial ». Cela démontre à quel point non seulement le roi est déconnecté de toute réalité y compris la réalité marocaine, lui qui met en avant quelques minutes plus tôt la spontanéité de la relation monarchie-peuple !

A la 8mn 56sec, le roi évoque la question sociale. Grande fut la surprise puisque le monarque « espère » que les revenus améliorent la situation « des millions de famille et d'enfants » ! 24 ans de règne pour parler de millions de pauvres ! Sérieux ?

24 ANS DE RÈGNE... À LA DÉCOUVERTE DU SÉRIEUX !

Le « sérieux » était la notion-clé mise en exergue dans le discours du monarque, répétée 15 fois, mais jamais assez pour se demander à quel point ce royaume peut-il être sérieux dans sa façon d'exister, dans sa philosophie de conjuguer la réalité. Que signifie le sérieux pour un roi à qui il a fallu 24 ans pour faire du sérieux ses 15 commandements ? Il suffisait au roi d'ouvrir un dictionnaire, le Larousse pour ne pas le citer, afin de trouver la définition du sérieux, ça prend quelques secondes ! En voici une :« Qui attache de l'importance à ce qu'il dit ou fait, respecte ses engagements, agit conformément à ce qu'on attend de lui ».

Retenons ici le respect des engagements ! Le sérieux présenté lors du discours est si loin de tout respect et de tout engagement, quand la fierté royale marocaine se manifeste à propos de la reconnaissance d'Israël de la prétendue « marocanité du Sahara ». Totale contradiction dans les propos du roi : tantôt normalisation spontanée avec le sionisme, tantôt défense de la cause palestinienne, pourtant si semblable à la cause Sahraouie ! La question légitime qui se pose, et depuis des années d'ailleurs : comment peut-on faire confiance à un voisin qui semble incapable de définir ce qui est sérieux ! Aussi simple que soit sa définition Le roi réitère son appel à la réouverture des frontières algéro-marocaines, et veut rassurer le côté algérien « encore une fois que le Maroc ne peut être une source de problème ». Si le roi avait saisi la notion du sérieux, du respect et de l'engagement, il aurait économisé la répétition des propos déjà dit lors du discours du 23e anniversaire de son accession au trône ! Notons que le roi avait qualifié les relations algéro-marocaines de relations stables ! Là, nous nous interrogeons également sur la définition de relations et de stabilité dans la perception makhzaniennes ! Il semble que les relations internationales ont été enseignées au royaume avec beaucoup de spontanéité ! Dans la définition du sérieux selon le Larousse, elle renvoi à celui « qui attache de l'importance à ce qu'il dit ». Le roi a terminé son discours par la lecture du verset 30 de la Surat La Caverne (Al-Kahf), et le prince des croyants semble avoir rajouté une lettre de plus au verset divin !

QUE FAUT-IL FAIRE ?

Que peut faire l'Algérie avec un voisin, non-sérieux, si spontanée qu'il se prend réellement pour un Etat-Nation immémorial ? L'Algérie qui « ne recule ni ne dévie » n'a pas de temps à perdre. Face aux enjeux géopolitiques qui menacent l'Afrique, notamment avec la situation actuelle au Niger, elle incarne aujourd'hui un rôle sérieux et un acteur incontournable dans la région. Par ailleurs, elle doit saisir l'opportunité du non-sérieux et du processus de dé-makhzanisation, et se préparer à la phase post-Mohamed 6 pour qu'arrive le jour où le pays du Million et demi de Martyrs puisse traiter avec un Maroc digne de son voisinage.

Leyla Al-Attar

Publicité



Le Jeune Indépendant du 03/08/2023 / ANEP 2316018035